



PROFONDEURS DE SATAN

UN évêque vient de nous accuser réception de notre réponse à Mgr Pontier datée du 13 juin 2019.

« J'ai lu ce mémoire. J'avoue ne pas vous avoir répondu car sa lecture a été pour moi douloureuse. Il comporte telle ou telle analyse que je peux partager, notamment sur la crise postconciliaire. Occulter cette crise serait un véritable déni. Mais cet accord sur certains points ne peut cacher le désaccord profond sur la tonalité de ce document, désaccord sur le fond et sur la forme. »

« Au terme de la lecture de ce texte, je ne voyais pas quelle parole vous adresser. Je ne peux que vous inviter à entrer dans le chemin de communion à l'Église. La conférence des évêques de France vous y invitait à travers le document envoyé par Mgr Pontier le 15 avril 2019. »

« Soyez assuré de ma prière pour chacun de vous. »

Touché par la bienveillance de cette lettre, j'ai voulu « entrer dans le chemin » indiqué par Son Excellence, en confrontant l'encyclique *FRATELLI TUTTI* de notre Saint-Père le Pape aux quarante pages du pamphlet *AUTODAFÉ* dans lequel l'abbé de Nantes commente le chapitre de *GAUDIUM ET SPES* consacré à la fraternité universelle. Difficile de ne pas admirer la « tonalité » : la verve, la pugnacité de notre Père, polémiste de grande classe ; et de ne pas mépriser la boursofflure ridicule du texte conciliaire et, parfois, de ne pas frémir au blasphème qui affleure : « le fond et la forme ». Au vrai, ce pamphlet est une longue empoignade, un corps à corps sans merci qui exige un effort soutenu, et qui rend la lecture « douloureuse ».

On comprend que notre Père n'ait pu mener cette bagarre qu'en 1996, et dans sa réclusion au monastère d'Hauterive. En 1971, pour *PRÉPARER VATICAN III*, le venin des Actes du Concile n'avait pas encore produit tous ses effets dévastateurs. Il fallait déjà que notre Père bénéficiât d'un don de force extraordinaire pour y relever et dénoncer les erreurs, les hérésies bien caractérisées et les intentions schismatiques des rédacteurs qui se sont ensuite vérifiées point par point.

Mais alors, pour oser fouailler au fond de leurs pensées les plus ténébreuses, pour sonder les pro-

fondeurs de Satan, il fallait vraiment que notre Père soit allé au bout de l'échec humain, de sa tentative de « préparer Vatican III », soit tombé au fond de l'abjection, dans son exil, sans plus d'autre perspective personnelle que la mort et le jugement de Dieu, pour oser engager ce combat singulier contre le diable, à mains nues et l'écrabouiller !

Cette contrefaçon de la religion est tellement totale, cette coexistence de deux religions contradictoires dans la même Église, sous un même vocabulaire, souvent, et jusque dans le cœur de tant d'hommes d'Église, est un scandale tellement insoutenable et apparemment irrémédiable qu'on comprend la tentation, avouée par notre Père, de se jeter dans la rivière...

Heureusement, au même moment, nous nous rendions en pèlerinage à Fatima. Pour y emporter une victoire, si j'ose dire, sur le Cœur très chéri de Jésus et de Marie, en vue de hâter la venue de leur règne. D'abord, le règne du Cœur Immaculé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, Notre-Dame du Saint Rosaire, puis, par son intercession médiatrice, celui du Sacré-Cœur de Jésus, notre Sauveur et notre Roi à jamais.

Nous avons prié la même douce et bienveillante Vierge Marie qui est apparue en toutes occasions durant le dix-neuvième siècle, et c'est le même appel à la prière et à la pénitence qu'ainsi, à maintes reprises, elle a fait entendre à ses enfants, pour enfin aboutir à l'événement majeur et dernier de Fatima, dont le compte à rebours n'est pas encore achevé, mais proche de l'être.

Oui, ce fut une belle Croisade, pour la reconquête des Lieux saints à leur Roi et à leur Reine, comme pour le salut de nos âmes arrachées à ce monde de perdition où tous ont tellement prié Notre-Dame pour notre exilé que, finalement, non seulement il a mené à bien son duel contre Satan, mais il est revenu pour nous consacrer à l'Immaculée, afin que nous ne soyons plus que ses instruments à Elle, qui écrase la tête du Serpent. Le combat est vertigineux et nous sommes bien trop petits, mais la victoire est assurée !

À qui restera fidèle à son poste de combat et de prières, pour obtenir toute grâce de notre Médiatrice à laquelle notre Père nous a consacrés.

frère Bruno de Jésus-Marie.

NOTRE ÉCOLOGIE COMMUNAUTAIRE SOUS LE REGARD DE L'IMMACULÉE

TROISIÈME PARTIE : POINTS 135 À 147

DANS un premier article (cf. *IL EST RESSUSCITÉ* n° 214, octobre 2020, p. 18-26), nous avons présenté les principes posés par l'abbé de Nantes, notre Père, pour fonder une nouvelle science écologique, celle d'une vie commune familiale, inter-familiale, humaine. Cette écologie nouvelle qui doit être humaniste, catholique et nationaliste, est contrée par le système capitaliste libéral. Système athéiste, apatride, asocial, ce dernier, au contraire, exacerbe les instincts de chacun dans la recherche individualiste et sans frein des biens de ce monde et livre la vie économique et financière et le pays tout entier à la domination de synarchies bancaires et industrielles, toujours dans la négation du pouvoir politique, comme fonction souveraine du gouvernement de la nation en vue du bien commun.

Dans un deuxième article (cf. *IL EST RESSUSCITÉ* n° 215, novembre 2020, p. 27-35), nous avons étudié les conditions nécessaires pour l'instauration dans notre société d'un nouvel ordre fraternel qui ne pourra être réalisé qu'au prix d'une contre-révolution, d'un retour des pasteurs de l'Église de leur apostasie et donc d'une contre-réforme, le pays pouvant alors se libérer de la puissance de l'argent, de la puissance des médias et même de la puissance des armes de mouvements terroristes. Nous avons admiré le rôle que devrait alors jouer dans ce nouvel ordre fraternel la famille qui constitue la cellule de base essentielle de tout équilibre écologique et le premier acteur économique. Mais pas de famille solide sans la restauration de l'autorité du père qui en est le chef. Après la religion, il doit lui procurer le pain quotidien par l'exercice de son métier au sein d'une autre communauté, celle de l'entreprise. C'est le sujet de ce troisième article qui abordera également les conditions nécessaires à une nation restaurée.

L'ENTREPRISE LIBÉRÉE

POINTS 135 À 140

Le point 135 part du principe que le règlement de la question sociale doit s'appuyer en priorité sur la restauration de la communauté économique de base qu'est la petite et moyenne entreprise (PME). Cette catégorie représente en nombre une part écrasante des entreprises françaises (environ 94 %), elle embauche la moitié des salariés et produit un peu plus de 40 % de la valeur ajoutée réalisée sur le territoire national. Il faut d'abord s'occuper des PME. D'ailleurs, tous les développements qui vont suivre les concernent plus directement. La grande industrie, quant à elle, suivra.

Mais qu'est-ce qu'une entreprise ? Comment la définir au regard de notre doctrine écologique ?

Le point 135, complété par les enseignements de frère Bruno et de frère Pierre, définit l'entreprise comme une communauté hiérarchisée, organisée autour d'un projet d'affaires, en vue de produire des biens et des services et dont la finalité est d'assurer la prospérité des familles qui s'y trouvent associées par le travail ou le patrimoine.

Certes, la science économique moderne, prise d'ailleurs dans un sens très large, sera éminemment appliquée dans tout ce qu'elle a de bien. Mais la fondation de l'entreprise comme sa gestion relèvent d'abord de la vertu de prudence (136). Plutôt que le profit immédiat et maximum, il faut rechercher une rentabilité élevée, rigoureuse pour assurer à long terme la pérennité de l'entreprise et donc le pain quotidien des familles qui en dépendent. De cette vertu de prudence, il résulte nécessairement des stratégies et des relations humaines foncièrement différentes de celles qui peuvent avoir cours dans l'entreprise capitaliste libérale, poussée à rechercher à court terme un profit maximal.

Le premier responsable de l'entreprise, c'est son chef (135). C'est lui qui l'a fondée, ou bien qui l'a reprise dans le cadre d'une cession, ou bien encore qui en a hérité... de son père par exemple ou, tout simplement, qui en assure la direction s'il n'en est pas propriétaire ou ne possède pas de participation dans le capital. *« Parce qu'il est le plus intéressé à la réussite de l'entreprise et à sa pérennité, il est le mieux placé pour défendre l'intérêt commun et faire droit aux exigences raisonnables de tous ses membres. Et tant mieux si ce patron est aussi le propriétaire de l'entreprise ; c'est la plus sûre des responsabilités. »* Tout repose donc sur ses épaules. Il doit par conséquent être en mesure d'exercer pleinement son autorité. D'où la nécessité de neutraliser celle des intrus extérieurs à l'entreprise qui parasitent la sienne.

D'abord les banques en veillant à limiter les emprunts aux seules dépenses d'investissement nécessaire pour maintenir et développer les activités de l'entreprise et encore, dans des proportions raisonnables. Cette question relève donc de la responsabilité du chef qui doit éviter de dépasser un seuil au-delà duquel il sait qu'il aliénera l'indépendance de son entreprise. Celle-ci est également soumise non pas seulement à un contrôle, mais à un véritable *diktat* de l'État, des organismes sociaux qui lui imposent dans le domaine du droit du travail, du droit social,

du droit fiscal, pour ne citer que les principales, toute une réglementation très contraignante, très évolutive et en définitive très décourageante... et surtout des contrôles très intrusifs comme ceux de l'Urssaf, de l'Inspection du travail ou même du fisc. Sans compter, enfin, l'action possible des syndicats qui ne font que détériorer le climat social, systématiquement au détriment du bien commun de l'entreprise, et donc de ceux dont ils prétendent défendre les droits.

Il faut donc chasser ou, à tout le moins, tenir à distance tous ces intrus, c'est-à-dire « *libérer l'entreprise* » (135), de manière à ce que son chef puisse pleinement exercer ses fonctions et son autorité dans la définition et la conduite du projet d'affaires, la gestion administrative et financière et enfin la gestion du personnel, sachant que c'est la compétence qui fonde la légitimité de l'autorité (136).

Il appartient au chef d'entreprise de définir le projet d'affaires, de le faire évoluer et de le mettre en œuvre. Il doit fonder ses réflexions, ses décisions sur la réalité de la situation, telle qu'elle se présente, par exemple le marché, son entreprise avec ses points forts, ses faiblesses qu'il doit connaître, etc., plutôt que de tabler sur des prévisions, des pronostics, des estimations qui demeurent hypothétiques. Il doit agir avec prudence. Il acceptera pour l'entreprise un marché qui lui permettra d'étendre son activité, il en refusera un autre qui bouleverserait trop profondément son organisation au point de la mettre en danger pour un profit sans lendemain. Il fera affaire avec tel client potentiel qui permettra peut-être de prévenir la défaillance d'un autre, mais il refusera de signer un contrat avec tel client potentiel qui ne présente pas de garanties de solvabilité suffisante. C'est prudemment investir dans la recherche et le développement pour faire progresser la qualité des produits, mais c'est au contraire s'abstenir dans l'investissement d'un équipement informatique mal maîtrisé, coûteux, inutile...

Le chef d'entreprise doit également veiller aux besoins financiers, à la rentabilité et au bon ordre de toutes les affaires administratives, fiscales, comptables et juridiques pour assurer une gestion sécurisée.

Enfin, la direction du personnel est déterminante dans notre écologie communautaire. Elle revient d'abord au chef d'entreprise et à ce titre il exerce une vraie paternité. Il ne peut ni se désintéresser de son personnel, c'est évident, ni le flatter pour se faire aimer. Chacun doit être considéré, traité, rémunéré, et même aimé par le chef d'entreprise non pas de façon égalitaire ni dérégulée, mais selon son ancienneté, ses responsabilités, ses compétences, son application, etc. Il s'agit de ne pas exacerber les antagonismes et encore moins de les réglementer à coup d'articles dans le Code du travail, mais de susciter les conditions d'une vraie et continue réciprocité de services, malgré les inégalités dans la hiérarchie de l'entreprise,

chacun se dévouant au service de tous pour la prospérité de l'entreprise dont dépend celle des familles. Mgr Freppel n'hésitait pas à dire que c'est par l'unité du travail que l'on peut parvenir à celle des cœurs.

Mais cela suppose beaucoup de compétence, de patience, de temps de la part du chef d'entreprise... et en fait beaucoup de vertu... dont seule la foi catholique pourra lui donner l'héroïcité... Mais pour que la grâce d'une vraie charité fraternelle puisse irriguer les relations humaines dans le travail, il faut que l'entreprise ne soit pas seule, isolée dans un monde totalement laïque, mais aidée par des institutions catholiques et aussi politiques. Et cela ne sera possible qu'à compter du triomphe du Cœur Immaculé sonnante le signal d'une contre-réforme au sein de l'Église et d'une contre-révolution au sein de la société civile, ce qu'il faut sans cesse rappeler dans l'étude de cette doctrine d'écologie dont certains points peuvent être mis en œuvre à notre petite mesure dès maintenant, d'autres pas encore.

Le point 136 fait également remarquer que « *la restauration de l'autorité légitime du patron ne signifie pas une gestion arbitraire, bien au contraire. Le souci du bien commun de l'entreprise et de l'efficacité dans la réalisation des tâches implique la consultation régulière du personnel concerné* », en particulier pour tous les projets importants, les questions qui touchent à l'organisation du travail ou qui relèvent du règlement intérieur... Car avant d'être opposés sur la question des salaires, tous ont intérêt à ce que l'entreprise marche. Mais cela suppose que prenne fin l'ingérence directe ou indirecte des organisations syndicales extérieures, et que l'autorité du chef d'entreprise décide en dernier ressort selon ce qu'il juge conforme au bien commun de l'entreprise.

Ces principes de gestion écologique devraient créer un climat de travail familial qui inclinera les membres de l'entreprise à s'entraider de différentes manières.

« *De même que les familles s'associent de gré à gré selon leurs besoins, les entreprises nouent des alliances pour étendre et améliorer leurs activités.* » (137) Toujours la grande idée de notre Père, comme celle du Maréchal, de voir s'établir des relations entre acteurs économiques, dans l'intention d'une réciprocité de services qui atténuera les dures lois du marché et de la concurrence.

Si ces accords de gré à gré spontanés devaient perdurer dans le temps, il serait prudent de les officialiser dans un cadre juridique qui définirait clairement les droits et obligations de chacun. Et lorsque cette association aura fait ses preuves, jouira d'un certain rayonnement, alors il sera bon, utile que lui soit reconnu un statut d'établissement privé assurant une mission de service public.

Et voilà le point 137, sans crier gare, qui nous achemine vers la corporation.

Le point 138 définit la corporation comme « *une organisation de gens du métier en vue du meilleur accomplissement de leur service spécifique de la société et, à cette fin, du maintien de leur solidarité interne et de la défense de leurs droits et privilèges. Eux-mêmes règlent leurs activités, s'imposent des exigences de compétence et d'honnêteté, réglementent le travail, limitent la concurrence et développent des institutions d'entraide. Cela sur le plan local, provincial et, le cas échéant, national.* »

Dans un article publié dans le numéro d'avril 2007 de *LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE*, frère Pascal explique que les corporations trouvent leur origine dans les confréries qui réunissaient sous la bannière d'un saint les maîtres et les ouvriers d'un même métier. Sous l'influence de l'Église, de religieuses ces associations prirent un caractère professionnel. Ce furent les groupements corporatifs, librement formés, sans contrôle particulier des pouvoirs publics. Ces communautés étaient fondées sur un serment qui scellait un contrat collectif par lequel les membres s'engageaient à respecter certaines règles, certains usages, de garder le métier bien loyalement, de dénoncer les malfaçons de tout contrevenant, etc.

La Révolution, dès ses débuts, eut raison de cette merveilleuse organisation professionnelle avec le décret d'Allarde du 2 et 17 mars 1791 et surtout le décret du 14 juin 1791 dit "loi Le Chapelier" dont l'article premier anéantissait toutes espèces de corporations de citoyens de même état et profession. Toutes furent anéanties ? Oui, mais certaines purent se reformer assez rapidement comme la profession d'avocat qui obtint de Napoléon, en 1810, le rétablissement des barreaux, et de Louis-Philippe, en 1830, le droit d'élire leurs bâtonniers ainsi que les membres des conseils de l'ordre.

Comment est organisée cette profession qui est sans doute actuellement la forme de corporation la plus achevée ? Pour pouvoir exercer cette profession, un avocat doit être inscrit à l'un des 161 barreaux répartis sur tout le territoire national, respecter un règlement intérieur défini par la profession elle-même et être à jour dans le règlement de ses cotisations ordinaires. À la tête de chaque barreau, un bâtonnier élu par ses pairs arbitre les différends entre avocats y compris avec leurs collaborateurs, taxe leurs honoraires en cas de litige avec leurs clients et représente la profession auprès des institutions et des autres professions. Il préside le conseil de l'ordre qui est notamment compétent pour infliger des sanctions disciplinaires. Enfin, les avocats mutualisent entre eux beaucoup de services qui sont gérés par l'ordre.

Cet exemple d'actualité a le mérite de bien faire comprendre ce qu'est une corporation et de représenter un modèle, qui sait, pour d'autres métiers, avec les adaptations nécessaires évidemment. Mais ce qui mine cette profession judiciaire, c'est l'argent,

comme partout ailleurs, pour lequel les avocats n'hésitent plus à se faire ouvertement des mercenaires du prétoire et non plus des auxiliaires de justice, ce qu'ils sont pourtant officiellement et qu'ils ne veulent plus être. L'organisation en ordre professionnel freine le mouvement mercantiliste sans le bloquer. Cela montre bien qu'il est vain aujourd'hui d'espérer un effet bénéfique réel des corporations tant que l'Église et les pouvoirs publics heureusement concertés ne peuvent ni ne veulent jouer leur rôle, en l'absence de contre-réforme et de contre-révolution.

C'est ce qu'avait très bien compris le maréchal Pétain en voyant quel avantage il était possible de retirer de l'effondrement des institutions républicaines. Et il ne s'est pas contenté d'exposer une grande idée. À cet égard, il faut mentionner la corporation paysanne à classer parmi les grands succès du gouvernement du maréchal Pétain. Ce fut un retour à la terre d'abord par un immense labeur à la charge du gouvernement pour assurer en pleine débâcle la remise en marche de toute l'agriculture et éviter *in extremis* une famine massive de la population française. Un retour à la terre également de la part des jeunes gens qui furent réquisitionnés pour prêter main-forte aux paysans, assurant ainsi une union des gens des villes et des gens des campagnes, union étroite préfigurant celle de tous les Français. Mais retour à la terre également avec la fameuse loi sur la corporation paysanne du 2 décembre 1940, dont l'article premier disposait : « *L'organisation corporative de l'agriculture a pour objet de promouvoir et de gérer les intérêts communs des familles paysannes dans le domaine moral, social et économique.* »

Ainsi que l'explique très bien frère Thomas dans une conférence prononcée en 2004 (*LA CORPORATION PAYSANNE 1934-1944*, 14 février 2004, F 86), les paysans français étaient appelés à gérer eux-mêmes et ensemble les intérêts de la profession. Cette loi une fois votée, il fallut la mettre en œuvre et ce fut Hervé de Guebriant qui en fut chargé par le maréchal Pétain. Il fit un tour de France et en moins de deux ans il réussit à mettre debout l'une des plus grandes institutions de la France contemporaine. Sa tâche consista à unifier les syndicats agricoles à chaque échelon : communal, régional, national. L'idée directrice, comme le Maréchal l'expliqua lui-même dans un discours prononcé le 20 avril 1941, était de rassembler toutes les forces rurales françaises et de donner à la paysannerie un nouveau statut social avec des avantages parfois différents dans leur nature, mais comparables à ceux accordés aux travailleurs des villes. Mais cette corporation qui rencontra un vif succès auprès des paysans de France se heurta aussi à de fermes oppositions. De la part du parti gaulliste, cela n'eut rien d'étonnant. Le gouvernement provisoire raya d'un trait la corporation paysanne dès le 26 juillet 1944. Mais l'opposition

la plus déconcertante vint d'anciens syndicalistes et de hauts fonctionnaires qui n'entendaient pas confier au monde paysan la liberté de gestion de leur profession. Donc tous les esprits, et non des moindres, n'étaient pas prêts et cela montre qu'il sera nécessaire de tenir compte d'une telle inertie lorsque reviendra le temps d'une révolution nationale.

En conclusion, la restauration des corporations de métier, aujourd'hui impossible, en tout cas prématurée, sera le résultat d'un long mûrissement. Ces associations devront se former de façon assez spontanée, sous la guilde de l'État et de l'Église, des provinces, des communes mêmes... mais pas forcément à coup de décret. Elles devront être protégées par les pouvoirs publics, mais pas imposées par l'État. Donc cela suppose au préalable une réforme des institutions de manière à ce que les corps intermédiaires puissent jouer leur rôle, ce qui actuellement est exclu par la démocratie économique au nom de la liberté individuelle du commerce et de la libre concurrence sur le marché, censées assurer une compétition parfaite et sans merci entre les entreprises.

Quelles seraient les activités des corporations ? Le point 139 en définit trois.

« *La première activité de la corporation est religieuse, morale et humaine.* » La personnalisation de la vie professionnelle restaure l'honnêteté de la part des membres d'une même communauté, dans les rapports entre eux, mais également dans les relations extérieures d'achat et de vente avec à la clef une entraide, mais aussi une "police" pour corriger, au besoin sanctionner les abus de toutes sortes. « *L'honnêteté du service et du travail fournis est le fruit d'une grande vertu morale ; la qualité de la production est une valeur capitale qui mérite accroissement du salaire alloué et du bénéfice distribué.* »

La deuxième activité des corporations touche la vie économique « *autodirigée* » pour reprendre le mot de Salazar. « *Les conseils corporatifs élus, mixtes à tous les échelons, aidés au besoin de conseillers économiques, et au plus haut niveau toujours en présence d'un représentant de l'autorité publique, délibèrent des plans et programmes de production, modulés dans l'espace et dans le temps ; des créations, aménagements, restructurations, restaurations d'entreprises, de leur nombre et de leur diversification ; des modes de financement, des investissements, des placements de capitaux ; des conditions d'embauche, des salaires et de la distribution des bénéfices ; de la constitution et de la gestion de la banque communautaire et du patrimoine corporatif (...). À mi-chemin entre l'utopie autogestion démocratique et la planification étatique, l'autorégulation corporative serait une merveille de liberté et de concertation, de souplesse dans l'ordre, donc d'efficacité.* »

Enfin, la troisième activité corporative est d'ordre social et charitable. L'idée serait d'organiser au moins en partie le système de protection sociale assurée pour l'instant par cette monstrueuse Sécurité sociale avec les résultats... totalement déficitaires... que l'on sait : 31 milliards avant la crise sanitaire... Donc, ce seront les corporations qui prendront en charge une partie de tout ce régime social, mais avec l'idée que « *tout y sera organisé au plus près, au plus simple, au plus vite, à l'échelon primaire du fonds social d'entreprise, au plus haut par appel au patrimoine corporatif des conseils provinciaux et nationaux* ».

En conclusion, le point 140 souligne l'harmonie de la vie sociale que reconstruit l'écologie communautaire « *en rendant le travail à sa véritable fin qui est la prospérité des familles et à sa réalité première, celle d'associations libres de chefs de famille assurant leur vie matérielle et leur meilleur avantage par la prudente mise en œuvre associée de leurs biens et de leur travail.*

« *C'est en ramenant le "problème social" à ses cadres étroits, les plus humains, des communautés locales, provinciales, du métier, de l'industrie, de la profession, au lieu de l'étendre imprudemment à l'échelle nationale, voire multinationale et internationale, que la collaboration, le service mutuel des divers personnels de la société de travail l'emportent dans les esprits comme dans la réalité quotidienne sur l'antagonisme des intérêts privés et la lutte des classes.* »

Le point 140 achève la partie consacrée à l'entreprise en faisant remarquer l'immense complexité de la vie économique moderne qui « *ne doit pas décourager ceux qui invoquent la charité pour instaurer une véritable fraternité née du respect de la paternité, c'est-à-dire de l'autorité à tous les échelons de la vie sociale, afin de proposer des principes écologiques clairs, des solutions corporatistes simples, fruits d'une réflexion sur la nature humaine et sur les leçons de l'histoire. Ils seront de toute manière plus vrais, plus justes et d'un meilleur avenir que les théories inhumaines et irrationnelles de ceux qui, au nom de la liberté et de l'égalité, ont accumulé tant de ruines et mené le monde moderne à une inéluctable catastrophe.* »

Il nous faut maintenant aborder la vie communautaire au niveau de la nation.

LA NATION RESTAURÉE :

POINTS 141-147

Le point 141 souligne le rôle de la communauté nationale qui demeure au dernier degré la communauté la plus achevée pour assurer la paix et la prospérité des familles et les protéger contre « *une société totalement émancipée de ses instincts séculaires d'équilibre naturel et de prudence* » et soumise, au contraire, à « *un emballement de la vie économique* ». Contre de telles forces économiques, la communauté

nationale constitue « l'ultime force écologique, actuellement du moins, capable de maîtriser ce phénomène sauvage et de rappeler à la prudence des forces économiques déchaînées (...) ».

« Dans cette unité d'essence supérieure, politique, des équilibres nécessaires peuvent être sauvegardés ou restaurés, tels ceux d'agriculture et d'industrie, de ville et campagne, de dépenses et investissements, de production et consommation, de capital et travail, d'exportation et importation, de même que les harmonies sociales indispensables entre classes, régions et peuples.

« Au-delà, actuellement, il n'existe pas de communauté écologique internationale autre qu'illusoire, et point d'autorité souveraine efficace pour la défense du bien commun des familles. » Il appartient dès lors « à chaque nation de s'essayer à étendre sa puissance organisatrice au-delà des frontières pour contrôler ses approvisionnements en matières premières, l'équilibre de ses échanges, la tenue de sa monnaie sur le marché international, etc. Comme entre familles, la vertu de prudence est encore, même entre nations, la meilleure garantie d'équilibre écologique ! »

L'ÉCOLOGIE NATIONALE AMÉNAGÉE (POINT 142).

Le point 142 s'attaque, lui, à la grande question de ce qu'en langage moderne nous appellerions "l'aménagement du territoire" et de ce que notre Père préfère dénommer « *écologie nationale aménagée* ». En ligne de mire, le déséquilibre en France entre Paris et la province, entre les grandes villes et la campagne déserte. Cette situation est la conséquence directe de l'industrialisation du dix-neuvième siècle menée à marche forcée, de l'évolution de l'économie libérale en parallèle avec celle de l'idéologie socialiste égalitaire, sans compter l'attrait de la vie moderne exercée sur les populations des campagnes.

Loin d'être un fait naturel et une nécessité inéluctable du progrès, le développement des villes et des mégapoles au détriment des campagnes a créé des déserts en France, sans que rien ne soit fait de façon sérieuse pour y remédier. François Fillon l'avait même souligné dans son programme de campagne en 2017 : « Depuis une dizaine d'années, j'ai vu la situation de nos territoires se dégrader. La concentration des populations et des richesses vers les grandes métropoles s'est accélérée. La fracture territoriale n'a jamais été aussi profonde. Elle oppose les territoires urbains riches et dynamiques aux territoires ruraux et périurbains pris dans une spirale de paupérisation. Avec cette fracture territoriale, c'est l'unité même de la France qui est menacée. »

Notre Père en 1990 envisageait cette question d'une façon très concrète :

« Celui qui ne voyage jamais sur les routes parce qu'il est chez lui et qu'il n'en bouge pas, je ne

vois pas pourquoi on lui ferait payer le macadam de toutes les routes de France, qui n'est jamais usé que par les touristes qui y passent et repassent, et par les camions qui en font un commerce, qui rivalisent avec les chemins de fer. Il y a les chemins de fer ; si vous voulez aller en camions, c'est peut-être plus facile pour vous, mais vous devez payer la réfection de la route. Alors les économistes américains ont poussé très, très loin cela. Pour que l'usager paie ce qu'il dépense ; et non pas qu'on fasse porter la dépense sur tous, même ceux qui ne profitent jamais de l'avantage.

« À Paris, il y a tout un ensemble de métros, de trains de banlieue, et cela coûte très cher. Et comme cela coûte très cher, on donne des billets, pour presque rien, aux usagers. Mais les personnes qui veulent aller de Clermont-Ferrand à Riom, il n'y a pas de chemin de fer. Ni métro non plus d'ailleurs. Il faut qu'ils y aillent avec leur auto, ce qui leur coûte plus cher. Je ne vois pas pourquoi ils paient des impôts pour financer le métro de Paris.

« Du coup, on a tout intérêt à désertter les campagnes pour aller jouir de tous les avantages de la vie parisienne. Et c'est gratuit d'y aller. Les "imbéciles" d'Auvergnats et de Bretons qui paient ! Donc, c'est très normal, vous voulez avoir la vie douce, allez en ville, vous paierez des impôts en proportion de ce qu'on dépense pour vous.

« Vous voulez élever des moutons en Lozère ? Eh bien ! allez-y, vous êtes exemptés d'impôts pour vingt-cinq ans. Et j'en connais des masses de gens qui fuiront Paris, à condition que ça soit vivable. Ah, moi, je ne demande qu'une petite mesure en Lozère, et avec ma femme, nous y éduquerons nos enfants très librement, nous ferons cela nous-mêmes. Nous aurons bien quelque curé pour leur apprendre à lire, etc. Et nous n'aurons pas d'impôts, donc nous pourrions vivre de ce que nous produirons.

« Et voilà comment la terre française se repeuplerait. Et en Lozère, qu'est-ce que vous voulez, ils s'ennuieront tellement, sans aucun des loisirs de la ville, qu'ils feront des enfants pour s'amuser. Et ils en auront beaucoup. Tandis que tout le monde sait bien qu'en ville, on n'a pas le temps de s'en occuper, on ne peut pas. Résultat, la ville est une mangeuse d'enfants. Et la campagne est une "productrice" d'enfants. Et je ne vois pas pourquoi la ville a tous les avantages et ne produit rien pour l'avenir de notre société. Et que les malheureux qui ont des enfants là-bas dans la campagne n'ont aucune aide, et au contraire sont écrasés d'impôts également comme les autres, alors qu'ils sont en train de préparer la génération future. Vous voyez ce que je veux dire ? »

Oui mon Père, nous voyons très bien ce que vous voulez dire et du coup nous comprenons mieux ce qui est préconisé au point 142. « *Le renversement*

de tendance de l'accroissement des mégapoles au détriment des campagnes, radical en théorie, devra se faire de façon très progressive, sur une longue période, en particulier par une politique fiscale à long terme » comprenant plusieurs volets. En voici le principal : « *Aux hauts avantages et hauts rendements et salaires des zones à forte densité humaine, c'est-à-dire dans et autour des mégapoles, doivent correspondre des charges financières équivalentes. Aux terres dépeuplées, l'exemption de toute charge collective paraîtra une incitation suffisante aux libres et fières populations autochtones fixées dans les régions les plus pauvres à y vivre dans leur austérité aimée, et un appel enthousiaste aux aventuriers de l'indépendance et de la pauvreté, capables de repeupler ces régions en peu d'années.*

« Et si nul ne répond à l'appel, une nouvelle fois les moines seront là pour faire reflourir le désert français. »

L'AUTOGESTION DES COMMUNES (POINT 143).

Notre Père fait remarquer que la vie communale est « *un cadre amical, une aide, une protection à la liberté des familles* ». C'est le lieu naturel de leur enracinement, le cadre où se perpétuent leur histoire, leurs mœurs et leurs traditions religieuses et sociales. Mais encore faut-il que les familles qui y résident se sentent chez elles, sentent que leurs soucis sont pris en compte, par exemple sur la question épineuse de l'école... Et dans un village tout le monde se connaît et, indirectement, c'est une aide à bien se tenir, car tout se sait...

Donc la commune a un rôle déterminant dans la sédentarisation des familles et dans l'écologie communautaire.

Par ailleurs, notre Père, reprenant l'idée de Maurras, est favorable à ce que la commune soit considérée comme une véritable « *petite république* » avec élection du maire, comme dans un monastère. Parce que tout le monde se connaît et sait à qui on peut faire confiance pour bien s'occuper des intérêts de la cité. Il part aussi de l'idée qu'au niveau local, les communes sont les mieux à même d'évaluer les besoins et la manière d'y pourvoir. Mais cela implique aussi qu'elles soient dépolitisées, pacifiées, de manière à éviter cette surenchère électorale qui existe même dans les petits villages et qui occasionne bien des désordres dont le surendettement n'est pas le moindre.

Partant de là, l'autogestion communale est possible, mais à la condition de suivre trois orientations.

Tout d'abord, la commune doit jouir de la plus large autonomie possible pour s'administrer et déterminer, dans les domaines qui relèvent de ses compétences, ce qui est le plus conforme au bien commun des familles qui y sont établies. Cette liberté sera

guidée par la vertu de prudence et par le sens des réalités. Elle n'exclut pas évidemment une assistance technique. On a toujours besoin de conseils, par exemple dans le domaine de l'urbanisme qui est très complexe. Cette liberté n'exclut pas un contrôle de la part des autorités provinciales, voire nationales, surtout lorsqu'il apparaît nécessaire d'assurer une cohérence entre les politiques suivies par différentes communes.

Ensuite, l'autonomie de la commune doit s'étendre aux ressources. C'est à elle de déterminer l'assiette de l'impôt qui sera levé pour couvrir ses dépenses, de percevoir directement les revenus des biens communaux... Pour ce qui est des financements extérieurs tels l'emprunt ou les subventions, s'ils s'avèrent nécessaires, la commune les sollicitera prudemment. À cet égard, le budget des communes sera contrôlé par l'autorité provinciale, particulièrement les prêts, de manière à prévenir les déficits qui devront demeurer exceptionnels.

Enfin, la commune aura diverses tâches à remplir, notamment l'entretien des écoles, la nomination des maîtres, toutes les questions relevant de la voirie, les transports en commun, les aides sociales, les loisirs, les hôpitaux, les maisons de retraite, etc. Les services intercommunaux seront encouragés, mais resteront sous l'autorité des représentants des communes concernées.

Si les communes constituent les collectivités de base de la communauté nationale, les provinces en seraient les corps intermédiaires.

LA RESTAURATION DES PROVINCES (POINT 144).

Jusqu'à la Révolution, le royaume de France était divisé en provinces (le Berry, le Dauphiné, l'Anjou, le comté de Champagne, le comté d'Angoulême, etc.). « Ces provinces, explique notre Père, étaient des unités économiques ; mais également des unités de tradition, représentant des communautés moins vastes que la nation, et ayant la possibilité de revendiquer certaines libertés qui leur avaient été toujours reconnues, en face du pouvoir royal. La Révolution a supprimé tout cela... et créé dès 1790 quatre-vingt-trois départements qui constituent un quadrillage administratif destiné d'une part à briser les grandes forces traditionnelles qu'était le sentiment provincial et d'autre part à imposer sur tout le territoire l'autorité du jacobinisme centralisateur. Ce découpage en départements, purement administratif, ne correspond à aucune réalité géographique, économique, écologique... »

Or les provinces sont historiquement les mieux à même de garantir aux communautés locales une grande autonomie et assurer un équilibre écologique entre peuplement, territoire et travail. Il faudra donc les restaurer et leur laisser jouer ce rôle charnière entre l'autonomie des peuples qui la composent et

l'autorité souveraine royale qui s'y exerce. Dans ce dispositif, les gouverneurs joueraient un rôle clef. Ils seraient à la fois les représentants du souverain et les représentants des peuples placés sous leur autorité auprès du pouvoir central. En outre, ils présideraient une assemblée provinciale qui, composée de « *représentants élus des communes, des grands ordres et des corps de métiers et professions* », débattrait de toutes les questions importantes intéressant la province. Là encore, c'est la dignité du métier qui donne à celui qui l'exerce honnêtement et honorablement le droit de prendre part aux décisions prises à l'échelon provincial.

Notre Père explique que « de Gaulle, qui voulait faire le roi, avait eu l'idée de restaurer les provinces. Et Pompidou était contre, car, disait-il, le gouvernement de la République est trop faible pour se permettre ça. Si nous restaurons les provinces, nous leur donnons des pouvoirs, une certaine autonomie. Elles retourneront à l'autonomie, et que pourra la République ? Elle n'y pourra rien. Pouvoir faible au sommet, impossibilité de donner la moindre liberté aux provinces. Mais pouvoir sacré, pouvoir aimé, pouvoir paternel, liberté aux provinces. Plus on leur donnera la liberté, plus elles reviendront vers la France avec amour. »

Quelle sagesse politique de la part de notre Père. Comparaison n'est pas raison, mais c'est intéressant de remarquer qu'après soixante-quinze années de régime communiste, les gouverneurs de la Fédération de Russie profitèrent de la faiblesse de l'État central, c'était sous la présidence Eltsine, pour ménager en faveur de leur région un fédéralisme à la carte et firent systématiquement obstruction à tous les projets de loi discutés au niveau fédéral. Les choses allèrent si loin qu'en 1999 « *l'unité de la Russie était minée et dans les faits elle avait cessé d'être un pays uni dans le sens plénier du mot* ». (Vladimir Poutine)

La province réalisera avec efficacité une vraie médiation écologique tout à la fois en faveur des communautés locales et de la communauté nationale. Mais elle ne pourra pas entretenir de relations internationales qui viendraient en concurrence avec les intérêts nationaux « *dont seul le chef de l'État est responsable* ».

L'ŒUVRE ÉCOLOGIQUE INTERNATIONALE (POINT 145).

Le sujet est sensible puisqu'il s'agit, en fait, de la question de la colonisation.

Bien des pays, « *émancipés du cadre colonial pour satisfaire davantage les intérêts du capitalisme international que ceux de leur population, ne sont des "nations" que de noms. Nos pays catholiques ne peuvent rester insensibles à leur exploitation au profit des grandes puissances, cause de leur misère*

endémique. » D'où cette conclusion : « *Il faudra donc restaurer un cadre de relations qui ne pourra pas être un pur et simple retour au "colonialisme" d'antan, d'ailleurs souvent perverti par les pouvoirs francs-maçons.* »

Dans une conférence donnée à la Mutualité en 1992, donc juste après la ratification, par référendum, du traité de Maastricht par lequel la France fit un nouveau pas dans l'aliénation de sa souveraineté au profit de l'Union européenne, notre Père mettait en parallèle ces deux situations tout à fait contradictoires : « On nous a fait perdre notre Empire, c'était notre respiration, c'était notre marché, c'était notre avenir. Ceux qui l'ont fait étaient criminels. Ils l'ont dit : on perd notre Empire, mais c'est pour faire l'Union européenne. C'était crime sur crime. Et je disais : mais comment se fait-il qu'on nous dit qu'il faut maintenant faire un grand ensemble européen, que l'avenir est aux grands ensembles et qu'on commence par nous faire démolir nos grands ensembles ? L'Empire anglais, je veux bien, l'Empire français, l'Empire portugais, l'Empire espagnol ? » Et notre Père d'imaginer tout simplement une Europe où chaque pays ayant suffisamment à s'occuper avec les territoires qu'il occupe, se tourne vers l'Afrique, chacun vers l'Empire qui était le sien autrefois, « plus par charité et la persuasion que par la violence directe et la conquête militaire, à l'appel des autorités dépassées et des peuples malheureux ».

En ce moment, nous avons un peu plus de cinq mille soldats français déployés dans les pays de la bande sahélo-saharienne dans le cadre de l'opération Barkhane. La stratégie officielle « *vise à ce que les États "partenaires" acquièrent la capacité d'assurer leur sécurité de façon autonome (...). Dans le contexte actuel, l'effort de Barkhane porte sur la lutte directe contre la menace terroriste, l'accompagnement des forces partenaires, l'appui des forces internationales et les actions en faveur de la population de façon à permettre un retour progressif à la normale dans la zone où l'autorité des États était remise en cause.* »

Nous sommes évidemment très admiratifs du travail que nos soldats réalisent dans ces pays où ils sont d'une certaine manière « chez eux », dans leur vocation au milieu de toutes ces populations qui ont besoin de nous, c'est évident. Mais tous ces efforts déployés pour soutenir à bout de bras ces pays incapables de s'administrer et de résister aux mouvements djihadistes sont voués à être sans lendemain, aussi bien pour ces populations que pour la France, si nous n'allons pas plus loin dans ce « partenariat ».

Concrètement, il faudrait que la France réalise avec ces pays « *une véritable association avec installation fixe et définitive de l'armée, de l'administration, de l'Église catholique, protégée par l'armée, et de toute*

une population française préparant les mille liens de relations réciproques, formant de pièces et de morceaux nouveaux un Empire continuant l'Empire ancien.» Et si la France le faisait en coordination avec les autres pays de l'Europe, ce serait tout simplement formidable. Et donc en plus du Larzac, nous aurions d'autres déserts à valoriser. Mais ce qui est rétrograde et sans avenir sérieux pour la France, c'est l'Union européenne.

En attendant, le point 145 laisse très ouvertes les solutions pour cette écologie internationale :

«Selon les circonstances locales, les rapports historiques, les conditions géopolitiques et les besoins économiques, des accords bilatéraux permettront de mettre la puissance de notre État au service de la réalité écologique locale. Cela pourra se faire d'une manière très différente d'un pays à l'autre, depuis de simples accords d'aide au développement jusqu'à la création de provinces ultra-marines, en passant par des protectorats ou autres formes d'association politique, militaire et économique. La légitimité de cette intervention en dehors de nos frontières sera étroitement dépendante de l'efficacité de celle-ci pour le mieux-être des populations. Elle ne pourra pas cependant compromettre le bien commun de la nation, et devra tenir compte de la situation des relations internationales.»

L'ÉCONOMIE RÉGALIEUNE (POINT 146).

Il faut considérer le point 146 comme une première conclusion à l'étude de cette merveilleuse écologie fraternelle et familiale.

Il faut laisser aux familles, aux entreprises, aux communes et finalement à toutes les cellules formant la communauté nationale l'initiative la plus large qui puisse être pour se gouverner, s'administrer, déterminer les fins et les moyens qui sont les leurs afin d'assurer leur prospérité par la vertu de prudence. Il faut donc rompre avec cette habitude détestable, tout spécialement dans le domaine économique, d'un État omnipotent qui se juge indispensable en tout. L'administration royale veillera au contraire à se limiter aux seules tâches économiques qu'un État autoritaire et décentralisé peut et doit remplir au service de la nation.

Le point 146 reconnaît trois fonctions à l'État.

D'abord, et sans doute la plus importante et la plus complexe, la fonction régulatrice. Sa première application serait de créer et de conserver une monnaie saine, forte sur le marché international, stable sur le marché intérieur. Cela implique donc que la France recouvre toute son autorité non seulement sur une monnaie qui lui soit propre, mais également sur une politique monétaire qui soit vraiment la sienne. Une politique monétaire est l'ensemble des moyens menés

par un État ou une autorité monétaire pour agir sur l'activité économique par la régulation de la monnaie.

Or, depuis le 1^{er} janvier 1999, la France, avec dix autres États membres de l'Union européenne, a décidé de figer définitivement les taux de conversion de leurs monnaies nationales qu'ils ont remplacées par une unité monétaire commune : l'Euro. Et depuis cette date, c'est le conseil des gouverneurs des banques centrales nationales (BCN) au sein de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui pilote entièrement la politique monétaire pour toute la zone euro indépendamment des États. Ainsi, la France n'a plus de monnaie ni de politique monétaire qui lui soient propres. L'État ne dispose donc plus de ce pouvoir autonome régulateur pourtant essentiel sur toute l'économie nationale. Il faudra par principe qu'il recouvre toute son autorité sur une monnaie nationale.

L'État réduira sa participation directe dans la vie économique nationale pour concentrer son activité sur l'exercice de ses pouvoirs régaliens (la monnaie, la justice, la défense nationale, la défense intérieure, la diplomatie). Cela signifie son "désengagement" dans toutes les activités industrielles et commerciales du pays, activités dans lesquelles il n'a ni vocation ni compétence à intervenir. L'État n'a pas vocation à produire de l'électricité ou du gaz, à faire voyager en train, en métro ou en avion, à construire des véhicules, des avions, à soigner, à enseigner, à produire des émissions de télévision, à faire de la recherche dans l'exploitation de la mer, à monter des opéras, des pièces de théâtre, à faire des études sur la consommation, etc.

Mais "désengagement" ne signifie pas "désaffection", "désintérêt". L'État demeure en droit d'intervenir dans la vie économique, par exemple en prenant une participation dans le capital d'une société privée, en initiant la création d'un établissement à caractère industriel et commercial ou même d'un établissement bancaire, mais de façon supplétive, exceptionnelle et provisoire, s'il juge nécessaire au bien commun de la communauté nationale d'intervenir dans des secteurs économiques inertes ou défavorisés.

Il faut ajouter que la création des provinces permettra un transfert à leur profit d'une partie des trente-deux missions que l'État s'est à ce jour attribuées. Et donc au final, son budget se verra éclaté, allégé, et transféré en partie avec à la clef une plus grande prudence dans sa préparation et son exécution. Car là se trouve l'une des plus menaçantes épées de Damoclès au-dessus de la tête des Français.

En effet, depuis l'année 1975, le budget de l'État est continuellement déficitaire. Non seulement l'équilibre n'a jamais pu être réalisé, mais ce déficit ne cesse de s'aggraver d'année en année. Pour l'année 2018, il était estimé à 86 milliards d'euros, et pour l'année 2019 à 108 milliards. À titre de comparaison,

l'Allemagne a enregistré pour cette même année 2019 un excédent budgétaire de 13,5 milliards d'euros. Et pour l'année 2020, après trois lois de finances rectificatives, en raison de la crise sanitaire, le déficit budgétaire de l'État français est désormais évalué à 206 milliards d'euros.

Comment l'État finance-t-il son déficit budgétaire ? Tout simplement en recourant à l'emprunt qui a suivi la même spirale. En 2019, le taux d'endettement était d'environ 100 % du produit intérieur brut (PIB) ce qui était déjà inquiétant. Suite à la crise sanitaire, il est désormais estimé à 120 %, ce qui est particulièrement alarmant. Cette situation est à comparer avec celle de la Russie où Vladimir Poutine a fait exactement le contraire en libérant la politique étrangère de son pays de toute dépendance financière. Comment ? En accélérant le remboursement de la dette russe, décision d'abord politique avant d'être économique, ainsi que l'explique très bien Fiodor Loukianov : *« La dépendance envers les créanciers avait augmenté sous Gorbatchev et Eltsine, limitant ainsi la politique étrangère du pays. En 2003, le pays avait pratiquement remboursé la totalité de sa dette et n'a depuis jamais été confronté à un problème similaire (...). Les années suivantes, le gouvernement mit en œuvre une politique budgétaire prudente et axée sur l'accumulation des ressources (...). Cette stratégie permit à la Russie de traverser la crise financière de 2008 sans trop de perturbations puis de s'adapter à une longue crise occasionnée par les sanctions après 2014. »*

L'endettement d'un pays, d'un État est d'abord une question politique, car elle le place nécessairement sous la dépendance de ses créanciers. Accepter cet endettement exponentiel pour notre État, c'est faire passer "l'économique" avant "le politique", c'est l'illustration de *« la négation du pouvoir politique, comme fonction souveraine du gouvernement en vue du bien commun »*.

Ce déficit budgétaire de l'État, comme d'ailleurs tous les déficits publics, avec l'endettement qu'il entraîne ensuite, sera la grande question à laquelle d'une manière ou d'une autre il faudra porter remède. François Fillon avait également mis cette question très avant dans son programme en 2017.

À cette première fonction régulatrice, le point 146 reconnaît en plus à l'État celle de préparer et promulguer la loi, mais, dans le domaine économique et écologique, *« il en partage l'initiative avec les représentants de la nation organisée »*. Il assurera la justice en haut de l'organisation économique et prendra tout particulièrement la défense des plus faibles. Il *« n'hésitera pas à prendre des mesures dictatoriales pour enrayer et contrecarrer toute menace de dépossession, par la fortune anonyme et vagabonde, des patrimoines*

des familles, des communes et des corporations, des ordres religieux et institutions françaises, bases de la vie profonde et de la continuité nationales et garanties inviolables du travail des Français ».

Enfin, il revient à l'État cette grande fonction écologique générale consistant à étudier et mettre en œuvre les exigences de son équilibre, que ce soit au niveau de l'immigration, de l'implantation diversifiée de la population sur le territoire national, de la conservation de sites naturels, etc.

Et nous nous acheminons vers la fin de cette étude avec le point 147 consacré au paternalisme royal.

LE PATERNALISME ROYAL (POINT 147).

Le monde, le système dans lequel nous vivons en ce moment court à sa perte. Son écroulement, son anéantissement ouvrira une longue période durant laquelle, par la grâce du Cœur Immaculé de Marie, une autorité royale avec sagesse laissera le peuple revenir plus par amour que par force vers la monarchie catholique. Et tout ce que l'État démocratique s'était abusivement approprié, sera rendu à la gouvernance de la communauté nationale : l'avoir, celui de l'argent, le pouvoir et le savoir.

Le savoir, jusqu'alors monopolisé par le ministère de l'Éducation nationale, chargé de la laïcisation des masses, *« sera rendu aux grands corps de la nation sous le contrôle bienveillant de l'Église et de l'État, et organisé, rémunéré par les provinces et les communes, les corporations et les fondations privées créant académies, laboratoires de recherche, maisons de la culture, en pleine liberté »*.

Ensuite le pouvoir sera dévolu naturellement à toutes les élites tels les pères de famille, les magistrats, les chefs d'entreprise, etc. Ces autorités, spontanément restaurées et reconnues, participeront à ce prestige paternel, *« paternaliste »*, si honni au temps de la démocratie, qui comporte fermeté et douceur comme un rayon admirable de l'autorité gracieuse et sage de notre Père céleste et de la divine Marie, Mère de Dieu.

Enfin l'avoir ne sera plus le privilège des grandes organisations financières ni de l'État, mais demeurera dans les horizons familiaux. Il sera seul une monnaie d'échange, un moyen de placement entre maisons de bonne renommée, assurant à ceux-là mêmes qui sont les véritables créateurs de richesses, tout le profit mérité de leur salaire, de leur épargne, de leur patrimoine.

Eh bien, prions pour hâter le triomphe du Cœur Immaculé de Marie, prions pour que liberté nous soit rendue de mettre en œuvre cette merveilleuse doctrine d'écologie communautaire pour le bien de nos familles, pour la paix dans nos entreprises et l'unité de notre France. Ainsi soit-il !

(père Pierre-Julien de la Divine Marie.

ILS L'ONT ASSASSINÉ !

LES DOCUMENTS PUBLIÉS PAR STEFANIA FALASCA, VICE-POSTULATRICE DE SA CAUSE, LE CONFIRMENT

LE livre *PAPA LUCIANI, CRONACA DI UNA MORTE ; LE PAPE LUCIANI, CHRONIQUE D'UNE MORT* (éd. Piemme, 2017, 250 pages), de Stefania Falasca, vice-postulatrice laïque de la cause de canonisation de Jean-Paul I^{er}, n'est pas le grand ouvrage sur le « premier Pape martyr de l'ère capitaliste moderne » (Georges de Nantes), qu'on pouvait attendre de la vice-postulatrice qui dispose de tous les documents inédits contenus dans le procès canonique de canonisation.

Il y a les dépositions de très nombreux témoins mais aussi les 3600 pages de la *POSITIO SUPER VIRTUTIBUS*.

Enfreignant les lois élémentaires de la critique historique, Stefania Falasca ne tient aucun compte de l'enquête secrète menée pendant trois ans par David Yallop, qui en publia les résultats dans son livre *AU NOM DE DIEU* en 1984 (éd. Christian Bourgois, 434 pages).

L'investigateur anglais y dénonçait le complot de mafiosi italiens et de prélats corrompus du Vatican, entre autres Mgr Marcinkus, que Jean-Paul I^{er} voulait limoger.

Ceux-ci se voyant perdus le prirent de vitesse : le Saint-Père en est mort, assassiné par empoisonnement, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1978, trente-trois jours après son élection.

Notre Père, l'abbé de Nantes, montra le caractère décisif de la démonstration de Yallop dans deux articles passionnants relatant les circonstances précises du meurtre : « Cet investigateur chevronné en dénonce les six commanditaires présumés, les auteurs, d'ailleurs parfaitement solidaires dans un tissu d'autres crimes financiers ou crapuleux, antérieurs et postérieurs. Il en détermine les mobiles, puis il reconstitue minutieusement, de manière hallucinante, les agissements du cardinal Jean Villot, secrétaire d'État, dans les douze heures qui suivirent le crime, pour le maquiller en mort naturelle. » (*MEURTRE AU*

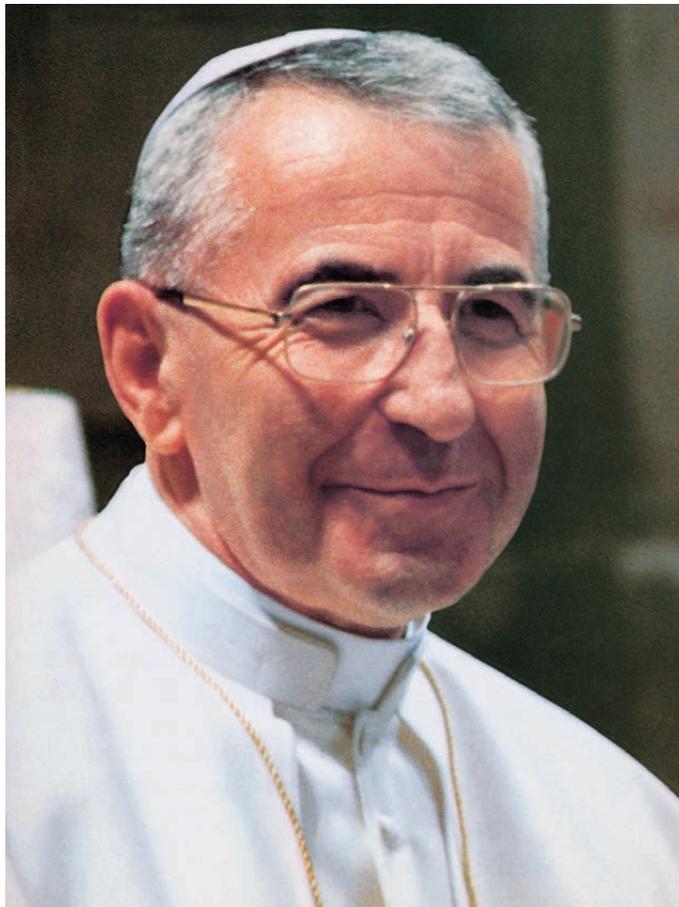
VATICAN, CRC n° 202, juillet 1984, p. 1-6 ; *LA JUSTICE PASSERA*, CRC n° 203, août 1984, p. 1-12)

Stefania Falasca n'examine pas les témoignages publiés par Yallop ni ses arguments, mais qualifie son ouvrage de mauvais roman noir, et prétend prouver grâce à des documents jusqu'alors inédits que la mort du Pape fut « naturelle ». C'est tout l'objet de son livre pour lequel le cardinal Parolin, secrétaire d'État, a écrit une préface dithyrambique.

Sa parution s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'intoxication désormais patronnée par le

cardinal, président de la *Fondation vaticane Jean-Paul I^{er}*. Instituée en février dernier, celle-ci n'a en réalité qu'une existence médiatique pour tromper l'opinion sur les circonstances et les vraies raisons de la mort du Pape martyr. Toutefois, aveuglée par ses *a priori*, la vice-postulatrice ne s'est pas rendu compte de la portée de certains documents qu'elle publie.

Nous allons démontrer qu'ils confirment ce qu'elle prétend nier, à savoir que le saint pape Jean-Paul I^{er} a été empoisonné par une main criminelle. Grâce à son livre, nous allons pouvoir compléter la démonstration implacable de David Yallop.



En effet, celui-ci avait montré que les auteurs de l'assassinat avaient tout organisé pour que le meurtre soit « exécuté à la dérobée de telle manière qu'il ait des chances raisonnables pour que la mort apparaisse naturelle ». Quant au poison, il fallait que, une fois administré, il ne laisse « aucune trace externe ».

Mais « quels que soient celui ou ceux qui avaient décidé de tuer le Pape de cette manière, ils devaient avoir une connaissance précise, de l'intérieur, des habitudes du Vatican ». Or, il y avait là une difficulté qui demeurait une énigme. L'entourage du Saint-Père étant très restreint, comment une main cri-

minelle avait-elle pu lui verser ou introduire dans sa nourriture une dose de poison mortel ? Cela paraissait inconcevable. Car n'entraînait pas qui voulait dans les appartements pontificaux gardés jour et nuit par des soldats de la Garde suisse pontificale ! Qui donc avait pu matériellement l'empoisonner ? Ou être le complice du tueur ? Un de ses plus proches collaborateurs ? On n'osait formuler un tel soupçon.

Le livre de Falasca va nous mettre sur la piste de l'un des criminels. Nous savons désormais qui, dans l'entourage rapproché du Pape, fut directement impliqué dans le crime.

L'ENTOURAGE RAPPROCHÉ DE JEAN-PAUL I^{er}

Entrons dans les appartements privés du Saint-Père, au troisième étage du Palais apostolique, pour y découvrir son entourage immédiat. Cela nous permettra de revivre les journées dramatiques des 28 et 29 septembre 1978 et de comprendre le rôle que chacun y a joué.

Durant les premiers jours du pontificat, Jean-Paul I^{er} fut aidé par le secrétaire particulier de Paul VI : Mgr Pasquale Macchi. Celui-ci était devenu l'ami intime de Mgr Montini à Milan en 1955 : il faisait partie de ce milieu pour le moins étrange, pour ne pas dire scandaleux, que le futur Pape fréquenta quand il était archevêque de cette ville. « *Milieu d'artistes, d'écrivains, d'acteurs, avec lesquels Paul VI garda toujours le contact. Un personnage de mauvais augure traînait à la périphérie de ce cercle : un Sicilien transplanté, Michele Sindona, dont la police italienne devait découvrir un jour qu'il avait des liens avec la véritable mafia, et qui allait entraîner le Vatican dans une aventure financière désastreuse d'où l'image du Saint-Siège sortirait ternie pour le monde entier.* » (Paul Hofmann, *Ô VATICAN !* éd. Payot, 1984, p. 171-172).

L'autre secrétaire de Paul VI, le Père John Magee, un Irlandais, avait été lui aussi au contact de cette mafia milanaise, puisqu'il avait été le secrétaire du cardinal Sergio Pignedoli. Or, celui-ci avait commencé sa carrière à Milan où Mgr Montini l'avait appelé. Par la suite, ce dernier tomba sous son chantage à cause de certains documents remontant à cette époque... que Pignedoli détenait.

Mgr Magee a raconté dans quelle circonstance Jean-Paul I^{er} le recruta comme secrétaire. Deux jours après son élection sur le siège de Pierre, le lundi 28 août, le Saint-Père le rencontra dans l'appartement pontifical et lui demanda du café ; même chose le lendemain, et c'est alors que Jean-Paul I^{er} le nomma officiellement son secrétaire particulier.

Le Saint-Père garda aussi auprès de lui don Diego Lorenzi, de la congrégation de don Orione, qui était déjà son secrétaire à Venise. Le cardinal Luciani l'avait recruté en octobre 1976, à la demande

de son supérieur, qui n'arrivait pas à lui trouver une obéissance tant son caractère était difficile ! Et beaucoup remarquèrent, pendant les trente-trois jours du pontificat, que don Lorenzi n'était vraiment pas à sa place dans cette fonction, pour toutes sortes de raisons. Jean-Paul I^{er} avait d'ailleurs prévu de le remplacer le plus vite possible. Les témoignages abondent à ce sujet (Falasca, p. 45-46).

Déjà à Venise, don Lorenzi jalousait les religieuses qui étaient au service du Patriarche, se plaignant de se borner « *à faire le dactylographe. Le cardinal ne se confie pas à moi. Il parle davantage aux sœurs qui font la cuisine qu'à moi !* » (ibid.)

Comme à l'évêché de Vittorio Veneto, et plus tard à Venise, Jean-Paul I^{er} appela au Vatican des religieuses de la Charité, dites de Maria Bambina, pour le service et l'assistance de l'appartement pontifical.

Falasca publie la longue déposition de l'une de ces religieuses, sœur Margherita Marin, qui avait trente-huit ans en 1978, et qui fut interrogée le 12 mai 2009. Nous allons en citer des extraits. Vous admirerez d'une part l'attachement et le dévouement de ces religieuses au Saint-Père et, d'autre part, la piété, la simplicité et l'esprit évangélique de Jean-Paul I^{er}.

« Je m'occupais en particulier de sa garde-robe et de la sacristie, mais je rendais aussi d'autres services en cas de besoin. Sœur Cecilia était la cuisinière, sœur Vincenza l'infirmière, tandis que sœur Elena coordonnait notre travail, et dirigeait notre groupe. Sœur Vincenza était la plus âgée, elle connaissait le Saint-Père depuis de nombreuses années et elle fut la seule parmi les religieuses qui l'assistaient à Venise, à le suivre au Vatican.

« Là, il nous accueillit avec simplicité, nous disant de prier, parce que le Seigneur lui avait donné un lourd fardeau à porter, mais qu'avec son aide et les prières de tous, il le supporterait. Il nous envoya fermer la chapelle privée de Paul VI que celui-ci utilisait pour célébrer la messe avec ses secrétaires, parce que lui, Jean-Paul I^{er}, voulait que la sainte messe du matin soit célébrée dans la petite chapelle privée située à l'intérieur de l'appartement, et que nous y assistions, nous les sœurs, avec ses secrétaires : « *Nous sommes une famille et nous célébrerons la messe ensemble* », nous dit-il.

« Outre les deux secrétaires, qui avaient leurs chambres à l'étage supérieur, dans l'appartement pontifical, il y avait Angelo Gogel, qui habitait avec sa famille en dehors du Vatican, mais qui restait toute la journée dans l'appartement et qui servait à table. Le Saint-Père le connaissait depuis très longtemps : lorsqu'il était évêque de Vittorio Veneto, il l'avait aidé à obtenir le poste d'employé du Vatican et, après son élection, il l'appela aussitôt à son service.

« La journée était bien remplie car chacun avait sa tâche à accomplir... Il y avait tant à faire pour mettre de l'ordre dans l'appartement laissé par Paul VI.

« Le Saint-Père se levait de bonne heure, vers 5 heures. Il commençait la journée en consacrant beaucoup de temps à la prière personnelle. Vers 5 h 30, il entrait dans la petite chapelle et y restait plus d'une heure et demie. Il demeurait absorbé dans sa prière. Nous, les sœurs, nous restions toujours là près de la chapelle et nous pouvions le voir prier. Il priait toujours seul, les secrétaires descendaient plus tard, pour la messe qui était célébrée chaque matin à 7 heures. Tandis que le Saint-Père était à la chapelle, nous, les sœurs, vers 6 h 30, nous récitons les laudes dans le petit salon, à côté de la cuisine, puis nous nous rendions nous aussi à la chapelle pour la messe. Le Saint-Père respectait le jeûne eucharistique et il ne prenait son petit déjeuner qu'après la messe. Sœur Vincenza y assistait si c'était nécessaire.

« Avant le dîner, il récitait toujours les vêpres avec ses secrétaires, et souvent il les récitait en anglais.

« Après le dîner, il disait les complies avec eux et tandis que nous étions encore à débarrasser le réfectoire, il venait nous saluer. Cela chaque soir. Je me souviens qu'il nous recommandait toujours de prier pour tous ceux qui en avaient besoin dans le monde, et s'adressant à moi, il me demandait toujours quelque chose en rapport avec la préparation de la liturgie du jour suivant. Puis il nous souhaitait le bonsoir, nous saluant chaque fois en employant ces mêmes paroles : *“À demain, mes sœurs, si le Seigneur le veut, nous célébrerons la messe ensemble.”*

« Je l'ai toujours vu tranquille, serein. Dans la prière, on voyait combien il était uni au Seigneur. Il savait traiter ses collaborateurs avec beaucoup de respect et une grande humilité, et il s'excusait, craignant de les déranger. Je ne l'ai jamais vu avoir un geste d'impatience avec quelqu'un, jamais. Il nous donnait du courage. Il était affable avec chacun.

« Quant à sa santé, c'est sœur Vincenza qui y veillait. Elle y prêtait attention, connaissant son médecin personnel, le docteur Da Ros, lui faisant confiance, ils se parlaient au téléphone. Le docteur Buzzonetti, médecin du Vatican, est venu lui aussi dans l'appartement, mais je ne sais pas s'il lui a rendu visite. Pour les contrôles de routine, le docteur

Da Ros est venu trois fois. Après sa dernière visite, le 23 septembre, sœur Vincenza nous dit que le docteur avait trouvé bon l'état de santé du Saint-Père, et même très bon, si bien que le médecin lui avait même supprimé son médicament. Je ne saurais toutefois dire de quel médicament il s'agissait, ni s'il en prenait d'autres. Sœur Vincenza ne nous dit rien de plus.

« Le 28 septembre, durant l'après-midi, il ne sortit pas de l'appartement et ne reçut personne parce que, nous dit-il, il préparait un document à l'adresse des évêques. Mais je ne sais pas à quels évêques il était adressé. Je m'en souviens bien parce que, cet après-midi-là, j'étais occupée à repasser dans le vestiaire, la porte étant ouverte, et je le voyais aller et venir. Il marchait dans l'appartement tenant en main les feuilles qu'il lisait. De temps en temps, il s'arrêtait pour y apporter quelque correction, puis reprenait sa déambulation. Tout en lisant et en marchant, il passait devant l'endroit où je me trouvais.

« Je me souviens que me voyant repasser il me dit : *“Ma sœur, je vous donne trop de travail... Ne vous donnez pas tant de mal à repasser la chemise avec tant d'application, car il fait chaud, je transpire et il faut que j'en change souvent. Contentez-vous de repasser le col et les poignets, car le reste ne se voit pas, vous savez.”* Il me dit cela en dialecte vénitien, comme il en avait l'habitude lorsqu'il s'adressait à nous. »

Ce 28 septembre, après les complies, comme chaque soir, le Saint-Père vint dire bonsoir aux religieuses.

Puis, « le Père Magee resta à parler un peu avec nous, les sœurs. Je me rappelle qu'il avait entre ses mains le volume de l'annuaire pontifical, sans doute voulait-il y vérifier quelque chose, et il se mit à lire la liste des Papes : qui ils étaient, combien de temps ils avaient vécu, etc. Je me rappelle ce détail. » (Falasca, p. 161-173)

Ainsi, quelques heures avant le trépas de Jean-Paul I^{er}, au bout d'un mois de règne seulement, son secrétaire se renseignait sur la durée des pontificats au cours de l'histoire de l'Église.

Un de nos frères, qui lit par-dessus mon épaule, me souffle : « C'est stupéfiant. Pour lui, Jean-Paul I^{er} était déjà mort. Il recherchait s'il y avait déjà eu un pontificat aussi bref. »

LE PÈRE MAGEE ACCUSÉ AU VATICAN D'ÊTRE L'ASSASSIN DU PAPE

« Le vendredi 29 septembre, raconte sœur Margherita Marin, je me suis levée comme d'habitude vers 5 heures, car à 5 h 30 devaient être livrées les courses que nous avions commandées et les fleurs qui seraient déposées devant l'ascenseur. Ce matin-là,

je suis donc allée tout récupérer et après avoir rangé la livraison, je suis allée prier avec les autres sœurs. L'appartement était si petit que nous voyions tout ce que faisaient les autres, même si nos occupations étaient diverses. Pour prier, nous nous tenions toutes

les quatre ensemble dans la petite pièce voisine de la cuisine.

« Vers 5 h 15, comme chaque matin, sœur Vincenza avait préparé une petite tasse de café pour le Saint-Père dans la sacristie, tout près de l'appartement du Pape, devant la chapelle. Le Saint-Père en sortant de sa chambre avait l'habitude de prendre son café dans la sacristie avant d'entrer dans la chapelle pour y prier.

« Ce matin-là, cependant, le café resta là. Au bout de dix minutes, sœur Vincenza dit : “Il n'est pas encore sorti ? Mais pourquoi donc ?” Moi, j'étais là, dans le corridor. C'est ainsi que je l'ai vue frapper [à sa porte] une fois, puis elle a frappé de nouveau, il n'a pas répondu... Toujours le silence.

« Alors, elle a ouvert la porte. » Et l'a trouvé mort.

« Sœur Vincenza est allée aussitôt appeler le Père Magee et moi j'ai été réveiller don Diego. Nous récitâmes une prière, puis le Père Magee alla appeler le médecin du Vatican.

« Le docteur Buzzonetti vint presque aussitôt. Je vis arriver les cardinaux Villot et Poletti.

« Nous n'étions pas présentes au moment où le médecin fit son rapport, parce que nous sommes sorties de la chambre. Nous ne nous sommes pas mêlées de procéder à la toilette funéraire, ni sœur Vincenza, ni aucune de nous. » (Falasca, p. 171)

Les religieuses n'ont donc pas entendu ce que le Père Magee dit alors au docteur Buzzonetti. Or, ce qu'il a affirmé, nous allons le démontrer, c'était un énorme mensonge pour lui faire croire que la mort de Jean-Paul I^{er} avait été naturelle.

Le secrétaire dut ensuite quitter très rapidement le Vatican, comme il le racontera lui-même : le cardinal Villot lui donna douze heures, pas une de plus ! pour faire ses bagages et partir (Ivan Marsura, *GIOVANNI PAOLO I, IL SORRISO DELL'UMILE, VITTORIO VENETO*, 2012, p. 451).

Quelques jours plus tard, il quitta Rome, s'enfuyant en avion pour se réfugier en Angleterre, auprès de sa sœur.

Stefania Falasca nous en donne la raison en rapportant des bribes de sa déposition :

« Les choses commençaient à aller mal pour moi, raconte le secrétaire. Moi aussi [sic] j'ai été accusé d'avoir tué le Pape avec une tasse de café.

« Le matin qui suivit ses funérailles, je me suis senti mal. La supérieure [des religieuses] entra et me dit : “Ce matin, il y a quelqu'un du Vatican qui vous a désigné comme l'assassin du Pape.” » (Positio 2, p. 1112-1114. Falasca, p. 91)

Le Père Magee avait vu ce fonctionnaire du Vatican qui l'accusait :

« Il y avait à côté [du couvent où j'avais pris mon petit déjeuner] une grande école primaire et, au

milieu d'un groupe de parents, un père de famille qui était employé au Vatican. J'ai remarqué qu'il me désignait en pointant son doigt vers moi.

« La nouvelle s'était répandue que j'étais l'assassin du pape Luciani.

« J'ai demandé à quelqu'un de la secrétairerie d'État de retenir un vol et j'ai quitté l'Italie. Je suis allé en Angleterre chez ma sœur à Liverpool.

« Le lendemain de mon arrivée, elle est entrée dans ma chambre avec une tasse de thé sur un plateau et un journal local intitulé *LIVERPOOL ECHO*. Elle m'a regardé en face et m'a dit : “John, comment as-tu pu faire ça ?

– Mais quoi ?” lui ai-je répondu.

« En première page, on lisait : *Des doutes sur la mort du pape Luciani. Interpol recherche son secrétaire.*

« Je suis resté dix jours là-bas, puis je suis retourné à Rome. »

Il y est revenu quand les requêtes pour obtenir une autopsie du défunt étaient définitivement rejetées, autopsie qui aurait révélé la substance toxique qui avait empoisonné le Saint-Père. Lorsqu'il arriva à Rome, Jean-Paul I^{er} était déjà oublié, tous avaient l'esprit occupé par l'élection de son successeur, puisque le conclave s'ouvrait.

Dès les premiers jours de son pontificat, Jean-Paul II protégea ceux qui étaient soupçonnés d'avoir assassiné son prédécesseur. Ainsi le Père Magee fut-il rappelé au Vatican.

« Le nouveau Pape m'a dit : “Maintenant, tu restes avec moi.” Ce fut sa première nomination. “Vous devez rester avec moi, pour montrer au monde que cette accusation portée contre vous d'avoir assassiné le pape Luciani est absolument fausse. Si vous vous tenez à mes côtés, personne ne pourra rien dire.”

« La première fois que je sortis pour aller au troisième étage, j'ai revu cet homme qui m'a désigné comme étant l'assassin. Je lui ai pardonné, même si cela m'a fait beaucoup souffrir. » (Falasca, p. 91 ; Marsura, p. 451-452)

Comme Jean-Paul II ne voulut mener aucune enquête pour connaître, en toute vérité, les circonstances du trépas de son prédécesseur, le mensonge du Père Magee, proféré devant le lit du défunt, pour tromper le docteur Buzzonetti, demeura méconnu. Aujourd'hui, nous pouvons le tirer des ténèbres et le mettre en pleine lumière, grâce aux documents publiés par Falasca.

L'ÉNORME MENSONGE

Le 29 septembre 1978, tôt matin, lors de l'arrivée du docteur Renato Buzzonetti dans la chambre du mort, les religieuses en étant sorties, John Magee lui déclara que la veille, pendant les complies, le Pape avait ressenti une vive douleur à la poitrine. Et le docteur le nota dans son *RAPPORT* au sujet du certi-

ficat de décès, du 9 octobre 1978, qui est demeuré secret jusqu'à la publication de son fac-similé par Falasca, dans son livre *PAPA LUCIANI, CRONACA DI UNA MORTE*.

Ce *RAPPORT* pourra faire impression sur le lecteur non averti. L'ensemble paraît sérieux et argumenté.

Cependant, il ne donne aucun élément décisif permettant de présumer une crise cardiaque, si ce n'est la douleur à la poitrine le 28 septembre.

Stefania Falasca voit dans ce malaise une preuve, la preuve ! que Jean-Paul I^{er} est bien mort d'un infarctus du myocarde. Plus de contestation possible ! Car « *le médecin expérimenté doit fonder son pré-supposé diagnostique en se basant sur le récit de ceux qui ont eu des contacts avec le malade durant les derniers instants de sa vie* ». C'est le professeur Mario Fontana, l'autre docteur du Vatican, qui l'a noté dans son *RAPPORT* du 10 octobre 1978.

Eh bien ! disons-le sans ambages, cette prétendue douleur à la poitrine, c'est un énorme mensonge du secrétaire dès l'aube du 29 septembre 1978. Et s'il a menti, c'est parce qu'il devait et voulait cacher quelque chose, à savoir l'assassinat de Jean-Paul I^{er} par empoisonnement. C'est lui qui avait été chargé de le « maquiller en accident cardiaque » (CRC n° 202, p. 6).

Toutefois, le mensonge était tellement énorme, et il le demeure ! que pendant des années, le Père Magee n'en a jamais parlé publiquement. Les personnes bien informées, les religieuses notamment, y auraient aussitôt opposé un démenti, et, de fait, il y eut des démentis quand, plus tard, Mgr Magee en parla, dans la mesure où les témoins étaient encore en vie.

Nous affirmons que c'est un mensonge parce que les témoignages sur ce prétendu malaise sont très discordants. À chacune de ses déclarations successives, Mgr Magee en donna des versions différentes. Par ailleurs, les deux secrétaires furent contredits par sœur Margherita Marin et par le médecin personnel du Pape, le docteur Antonio Da Ros, ainsi qu'indirectement par sœur Vincenza Taffarel qui mourut en 1984.

À tel point que, par moments, Falasca paraît elle-même douter du fait puisqu'elle écrit : « *Un éventuel [sic] malaise survenu entre 19 h 30 et 20 heures est signalé le lendemain (29 septembre) par le secrétaire Magee au docteur Buzzonetti qui le mentionna dans le RAPPORT au sujet du certificat de décès, resté confidentiel en raison du secret professionnel.* »

Lors de sa déposition au procès de canonisation, « *le 28 février 2013, le docteur Buzzonetti a encore précisé : "Le Père Magee, à côté du lit du défunt, m'a rapporté que vers 19 h 30 le Saint-Père*

- 1 – porta plusieurs fois la main sur la poitrine,
- 2 – il avait une douleur rétrosternale plutôt forte,
- 3 – sans qu'elle soit accompagnée d'essoufflement,
- 4 – cela dura plus de 5 minutes,

5 – cela passa sans thérapie,

6 – pendant qu'il était assis, occupé à la récitation des complies avec le secrétaire Magee.

7 – Le Pape refusa le recours au médecin de garde du Vatican, disant qu'il s'agissait d'épisodes douloureux assez fréquents chez lui et qu'il cataloguait de "nature rhumatismale". » (Positio 3, Falasca, p. 84-85)

Des épisodes douloureux assez fréquents... Première nouvelle ! Falasca consacre un chapitre aux antécédents médicaux d'Albino Luciani et il n'y est pas une seule fois question de ces prétendues "douleurs à la poitrine cataloguées par Luciani de nature rhumatismale".

Comme heure du malaise, le Père Magee a donné dans son premier récit « *vers 19 h 30, pendant les complies* ». Notons que, à 19 h 30, le Pape et ses secrétaires psalmodiaient non pas les complies, mais les vêpres.

Plus tard, en 1988, quand il en parla pour la première fois publiquement, dans un entretien à *TRENTE JOURS*, il donnera une tout autre heure, comme le rapporte Falasca elle-même : « *Le Père Magee situe alors le malaise en début d'après-midi :*

« *"Je me trouvais dans le secrétariat privé à quelques pas du salon. À un moment, j'ai entendu la voix du Saint-Père qui m'appelait. Je me suis précipité et j'ai trouvé le Saint-Père immobile près du bureau, une main sur la poitrine. Il m'a dit avoir une douleur à la poitrine et m'a demandé d'appeler sœur Vincenza, l'infirmière, parce que selon lui elle avait des remèdes miracles. Sœur Vincenza arriva avec le médicament et un verre d'eau. Le Pape le prit et je l'ai accompagné à sa chambre pour qu'il se repose un peu.*

« *Après j'en ai parlé avec don Diego Lorenzi qui rentrait à l'instant de l'extérieur. Je lui ai dit que j'avais l'intention d'appeler le médecin, mais il me dit que le Saint-Père ne l'aurait pas voulu. C'est alors que celui-ci m'appela pour me dire que la douleur était passée et qu'il se sentait prêt à recevoir le cardinal Villot.* » (Positio 2, Falasca, p. 79-81)

Les variations de Mgr Magee concernant l'heure de la prétendue douleur sont un des nombreux indices montrant qu'il invente : en 1988, il ne se souvenait plus précisément de ce qu'il avait raconté dix ans plus tôt au docteur Buzzonetti, devant le défunt !

De plus, Mgr Magee est le seul à avoir parlé de ce médicament « *remède miracle* » que sœur Vincenza aurait eu l'habitude de lui donner.

Plus tard, dans sa conférence du 27 septembre 2008, à Canale d'Agordo, le secrétaire exposa une nouvelle version, plus développée, concernant le prétendu médicament... qui n'est plus avalé avec un verre d'eau : « *Sœur Vincenza est arrivée aussitôt avec*

un médicament que l'on met sous la langue. Et avant l'entretien avec le cardinal Villot, j'ai demandé au Pape : "Sainteté, comment vous sentez-vous ?" Et lui, avec ses deux poings fermés, s'est frappé la poitrine trois fois en disant : "Je me sens vraiment bien, le médicament de sœur Vincenza fait des miracles. Sœur Vincenza a toujours bien fait." Et encore, après la visite du cardinal Villot, j'ai demandé au Pape comment il se sentait. Et lui m'a répondu : "Très bien, ce médicament de sœur Vincenza est vraiment bon." » (ibid.)

Par ailleurs, don Lorenzi a parlé lui aussi de cette prétendue douleur : lui, très tardivement, dix ans après la mort du Pape. Il a donné une autre version du malaise, à une autre heure que celles de Magee ! En parlant de cette prétendue douleur pour la première fois le 2 octobre 1987, lors d'une émission de télévision en direct à *RAI DUE GIALLO*, il prétendit qu'elle avait eu lieu au cours du dîner. Cette douleur fut une « "belle" nouveauté », commenta Lina Petri, la nièce du Pape (Falasca, p. 81). Sa surprise et son scepticisme furent d'autant plus grands que Lina Petri était doctoresse et qu'elle avait étudié et retracé tous les antécédents médicaux de son oncle.

Lorenzi a repris sa version en l'an 2000, dans le *MESSAGGI DI DON ORIONE* : « Vers 20 heures, nous nous mettons à table, le Pape, le Père Magee et moi. Tout à coup, le Pape porta la main à sa poitrine et dit : "Je sens des élancements, mais c'est en train de passer." Notre réaction immédiate fut de dire : "Il y a un médecin que l'on peut joindre facilement, nous l'appelons." Mais il répondit : "C'est en train de passer, ce n'est pas la peine." » (ibid.) Là, contrairement à ce que racontait Magee, il n'est pas question d'un médicament !

DES DÉMENTIS TRÈS FERMES ET CONVAINCANTS

Interrogée sur ce prétendu malaise, sœur Margherita Marin opposa un démenti formel aux deux secrétaires :

« Sœur Vincenza, qui était infirmière, ne s'est-elle pas montrée préoccupée par l'état de santé du Pape ?

– Non. Je ne l'ai jamais vue préoccupée. S'il y avait eu quelque chose, nous l'aurions vue préoccupée, mais elle ne l'était pas. Au contraire, elle était très contente, du fait que lors de sa dernière visite le docteur lui avait dit que le Saint-Père se portait bien, et pour ce motif elle était sereine. Au Vatican, je n'ai pas vu le Pape se plaindre de quelque mal, même pas d'un mal de tête, et je n'ai pas noté non plus un signe de faiblesse particulière ni de fatigue.

– Vous souvenez-vous si au cours de l'après-midi du 28 septembre le Saint-Père souffrit de quelque mal et si sœur Vincenza a été appelée par le Père Magee pour apporter des médicaments au Pape ?

– Non. Je n'ai rien vu de tel, et il me semble que sœur Vincenza non plus.

– Avez-vous vu ou su si ce soir-là, peu avant le dîner, durant ou après, Jean-Paul I^{er} a ressenti quelque douleur ?

– Non. Je n'ai vu aucune agitation particulière de la part de sœur Vincenza ni de la part des secrétaires, qui aurait pu provoquer chez moi quelque soupçon. Au dîner, Angelo était présent, qui servait à table comme d'habitude. » (Falasca, p. 166-168) Et Angelo n'a rien vu non plus.

« La moindre préoccupation de sœur Vincenza n'aurait pu passer inaperçue aux yeux des sœurs », précise encore sœur Margherita Marin (Falasca, p. 82-83).

Parlant aux proches parents de Jean-Paul I^{er}, le 2 octobre 1978, sœur Vincenza leur disait : « Le Saint-Père n'a pas eu de problème de santé ni la veille de sa mort ni avant. » (ibid.)

Le 29 septembre, en pleurant avec Lina Petri, sœur Vincenza lui déclara que son oncle pendant ces trente-trois jours « se sentait bien. Pour sa santé, il se trouvait mieux à Rome qu'à Venise où l'humidité ne lui allait pas » (Falasca, p. 115). Même témoignage de la part d'Edoardo Luciani qui alla visiter son frère au Vatican plusieurs fois.

Le docteur Antonio Da Ros a parlé avec le pape Jean-Paul I^{er}, quelques heures avant sa mort, le 28 septembre au soir. Pendant quinze ans, il se déroba aux assauts des journalistes. Ce fut enfin pour répondre aux mensonges des deux secrétaires, précisément à propos de cette douleur, que le docteur sortit de sa réserve en 1993, accordant un premier entretien à la revue *TRENTE JOURS*. Il en accordera un deuxième, dix ans plus tard, recueilli par le même journaliste, Andrea Tornielli, et qui fut publié dans *IL GIORNALE*. Nous les réunissons en un seul.

« VOTRE CŒUR VA BIEN. »

QUESTION : Docteur Da Ros, quand avez-vous rendu visite au pape Luciani ?

ANTONIO DA ROS : Le dimanche 3 septembre, jour du commencement solennel du pontificat, après l'audience accordée aux pèlerins de Vittorio Veneto, je l'ai vu, j'ai pris sa tension et je l'ai soumis au contrôle habituel. Puis je suis retourné au Vatican le mercredi 13 septembre : après la visite, j'ai participé à l'audience générale et je crois que l'on me voit sur les images télévisées puisque quelques-uns de mes patients m'ont reconnu et ont compris pourquoi j'étais absent de mon cabinet. La troisième et dernière fois, je lui ai rendu visite le samedi 23 septembre et le Pape m'a retenu au petit déjeuner. J'ai des notes précises à ce sujet, mais cela devrait être également inscrit sur les registres du Vatican, car une voiture venait me chercher à l'aéroport de Fiumicino pour me conduire à l'appartement pontifical.

QUESTION : *Trois visites en l'espace d'un mois. Et la dernière a été évoquée par le Pontife en personne lorsque, le 28 septembre, il confie à sœur Vincenza : "Le docteur Da Ros était ici samedi après-midi, il m'a dit que mon cœur va bien."* (cf. *IL MIO CUORE È ANCORA A VENEZIA*, p. 208) *Il y avait peut-être quelque chose qui vous préoccupait sur son état de santé ?*

ANTONIO DA ROS : Je ne lui ai pas rendu visite à trois reprises parce qu'il était malade. C'était une habitude. Depuis l'époque de Vittorio Veneto, je l'examinais une fois par semaine.

QUESTION : *Vous affirmez que vous avez communiqué par téléphone avec l'appartement pontifical le soir où Luciani est mort. Et pourtant don Diego Lorenzi, secrétaire du Pape, a exclu que dans la soirée du 28 septembre les médecins aient été appelés du Vatican ou de l'extérieur...*

ANTONIO DA ROS : On peut seulement nier m'avoir téléphoné. Car on ne m'a pas appelé. C'est moi qui ai téléphoné au Vatican. De temps en temps, je donnais un coup de téléphone pour prendre des nouvelles. Ce soir-là aussi, j'ai demandé comment allait le Pape, comment il avait passé la journée, s'il y avait des problèmes ?

QUESTION : *À quelle heure avez-vous appelé l'appartement du Pape ?*

ANTONIO DA ROS : Je me souviens que ce soir-là je devais participer à une réunion. Il devait être environ 21 heures. J'ai bavardé avec le Pape, mais j'ai également parlé avec sœur Vincenza Taffarel, qui était une infirmière qualifiée et prenait soin du Saint-Père.

QUESTION : *Comment avez-vous trouvé le pape Luciani ? Y a-t-il eu des signes annonciateurs de ce qui allait se passer quelques heures plus tard ?*

ANTONIO DA ROS : Non, absolument aucun. Le Pape était calme, normal. Sœur Vincenza ne m'a pas parlé de problèmes particuliers. Elle m'a dit que le Pape avait passé la journée comme à son habitude. Nous nous sommes mis d'accord sur la visite que je devais effectuer le mercredi suivant.

QUESTION : *Plus tard, lors d'une émission télévisée, le secrétaire du Pape révéla que Jean-Paul I^{er} avait ressenti une forte douleur à la poitrine en fin d'après-midi, symptôme d'une crise cardiaque ou, du moins, d'une pathologie grave. Est-il vrai que ce soir-là, au téléphone, personne ne vous en a parlé ?*

ANTONIO DA ROS : J'ai été vraiment très surpris, pour ne pas dire abasourdi, lorsque j'ai entendu les affirmations de don Diego. Ce soir-là, personne ne m'avait parlé de tels symptômes : ni le Pape ni sœur Vincenza qui, je le répète, était infirmière. Si le Pape avait été malade, elle m'en aurait certainement informé. Le Pape avait eu une grosse journée de travail, comme toujours. Comme à Venise.

TRENTE JOURS : *Et les bruits provenant de milieux autorisés de la Curie et répandus par le journaliste et théologien italien Giovanni Gennari selon lesquels on aurait prescrit un médicament au Pape, que l'on aurait ouvert d'urgence la pharmacie du Vatican et que Luciani serait mort à cause d'une erreur de dosage ?*

ANTONIO DA ROS : C'est un des mensonges construits autour de la mort de Jean-Paul I^{er}. Ce soir-là, je ne lui ai absolument rien prescrit, je l'avais vu cinq jours auparavant et j'estimais qu'il allait bien. J'ai donné un coup de téléphone, mais c'était un appel de routine, personne n'a fait appel à moi. Je n'ai pas immédiatement pensé à demander les relevés à la Société italienne des téléphones, où l'on aurait pu constater que l'appel à Rome provenait de Vittorio Veneto et non le contraire.

TRENTE JOURS : *Ainsi, selon vous, rien ne permettait de prévoir le décès prématuré de Jean-Paul I^{er} ?*

ANTONIO DA ROS : Il était en bonne santé.

TRENTE JOURS : *Selon vous, quelles ont été les causes de sa mort ?*

ANTONIO DA ROS : Je m'excuse, mais pour des raisons d'éthique professionnelle je ne souhaite pas entrer dans les détails de la santé du Pape. J'ai seulement précisé les dates de mes visites et parlé de mon appel téléphonique ce soir-là, car ces dernières années on a écrit trop de mensonges.»

Le docteur Da Ros renouvela ses affirmations le 6 juin 2005, lors du procès diocésain : le 28 septembre au soir, sœur Vincenza lui a dit « *que le Pape allait bien malgré une journée chargée et qu'il n'y avait rien de nouveau* » (Falasca, p. 82 et 125). Et encore à Ivan Marsura, historien, le 30 mai 2010 : « *Je suis convaincu que si sœur Vincenza avait su quelque chose, elle ne me l'aurait pas caché.* » (Marsura, p. 372)

La vice-postulatrice s'est bien gardée de citer les deux entretiens du docteur Da Ros. En revanche, elle remplit des pages et des pages avec les recherches et les discussions des docteurs Buzzonetti, Fontana, Rama et de la doctoresse Lina Petri pour déterminer quel genre de « *mort naturelle* » Jean-Paul I^{er} a pu connaître : crise cardiaque, embolie pulmonaire, etc. Le professeur Giovanni Rama reproche à Yallop d'avoir extrapolé à partir de ses remarques médicales, parce qu'il n'ose pas envisager qu'il y ait pu avoir assassinat dans l'appartement pontifical. Cela lui paraît inimaginable.

Mais si le Père Magee a menti dès le 29 septembre à l'aube, pour cacher les vraies raisons de la mort du Saint-Père, comme nous l'avons montré, alors ces discussions sur le genre de mort naturelle... sont complètement dépassées ! Falasca ne les utilise que pour égarer et tromper ses lecteurs.

PAUVRE LORENZI ! QUE D’AFFABULATIONS !

Don Diego Lorenzi a lui aussi affabulé, mais pas aussitôt après le trépas de Jean-Paul I^{er}. Il a menti plus tard, à partir de 1987. Sous quelles pressions ? Sous quelles menaces ? Le saura-t-on jamais ?

Gardons ici ce qui concerne la soirée du 28 septembre 1978.

Don Lorenzi a affirmé être resté au Vatican après le téléphone du Pape avec le cardinal Colombo, alors qu’il est sorti dans Rome jusqu’après minuit. C’est Falasca elle-même qui le constate : « Don Lorenzi a déclaré dans diverses interventions ceci : *“Le lendemain matin, j’aurais dû partir dans le Veneto pour y célébrer un mariage et c’est ainsi que j’employais ce moment de calme [la soirée, après le dîner] à préparer quelques notes en vue d’un sermon.”* »

« On sait cependant, commente-t-elle, que tout de suite après avoir passé la communication du cardinal Colombo au Pape, don Lorenzi quitta l’appartement. » (Falasca, p. 89) On le sait par le témoignage de sœur Margherita Marin : « *Après le dîner, don Diego sortit de l’appartement. Il était déjà sorti d’autres fois.* » Angelo Gugel, au service de Jean-Paul I^{er} dans l’appartement pontifical, confirma cette sortie au rapporteur de la Cause de canonisation, le 28 octobre 2012. On le sait aussi par Amalia, nièce du Pape : « *Ce soir-là, il était sorti avec des amis.* » Et par Lina Petri qui l’avait appris de Mgr Giulio Nicolini, selon lequel « *tout le monde savait que le soir du 28 septembre, quand le Pape est mort, don Diego n’était pas au Vatican, mais dehors avec des amis* » (*ibid.*).

NON, IL NE FUT PAS RACCOMPAGNÉ À SA CHAMBRE PAR MAGEE ET LORENZI

Pour donner plus d’importance au prétendu malaise, les deux secrétaires ont raconté avoir raccompagné le Pape à sa chambre ce soir-là. Mais leurs récits sont encore une fois très divergents.

Falasca écrit : « Mgr Magee soutient avoir accompagné seul le Pape jusqu’à sa chambre : *“J’ai demandé de nouveau à sœur Vincenza comment allait le Saint-Père et elle me dit qu’il lui était arrivé d’autres fois de se sentir mal, mais que grâce à ce médicament il allait bien, alors j’ai dit : Mais s’il se sent mal durant la nuit, nous avons l’alarme, il suffit de presser un bouton. Et j’ai expliqué et montré au Pape où il devait m’appeler.”* » (*Positio 2*, Falasca, p. 90-91)

Quant à don Lorenzi qui, à ce moment-là, se trouvait en réalité hors du Vatican, il a affirmé dans sa déposition au procès de canonisation : « *Après la dernière conversation du Pape [avec le cardinal Colombo], le Père Magee et moi l’avons accompagné dans sa chambre et le Père Magee lui montra, à la tête de son lit, une petite poire pour qu’il puisse*

appeler en cas de nécessité. Le Pape accepta l’indication et nous souhaita une bonne nuit. » (*ibid.*)

Aux récits mensongers des deux secrétaires, nous opposons le témoignage de sœur Margherita Marin qui « dément tous ces récits divergents, affirmant que *“le Pape s’en alla dormir comme d’habitude.*

– Comme d’habitude, sans ses secrétaires ?

– *Il s’est retiré comme d’habitude, il n’avait pas besoin d’être accompagné. J’ai encore dans la mémoire un détail sur ce moment : nous étions toutes ensemble dans le petit salon avec la porte ouverte, la porte était juste en face de celle de son bureau privé [contigu à sa chambre] et quand après nous avoir saluées, le Saint-Père s’est trouvé à la porte de son bureau, il s’est retourné encore une fois et, en souriant, avec un geste de la main il nous a saluées de nouveau... Il me semble encore le voir là, à la porte. C’est la dernière image que je garde de lui.* » (Falasca, p. 169)

Contrairement aux dépositions des deux secrétaires, le témoignage des religieuses respire la vérité et manifeste une touchante affection pour le Saint-Père.

PRIS DANS LE COMLOT RÉVÉLÉ PAR YALLOP

Récapitulons nos acquis. Jean-Paul I^{er} fut en bonne santé pendant les trente-trois jours de son pontificat. Son médecin personnel l’a certifié. De plus, cela se voyait : ceux qui le rencontraient le constataient et le disaient, nous en avons publié des témoignages dans *JEAN-PAUL I^{er}, LE PAPE DU SECRET* (éd. CRC, 2003).

Accusé par un employé du Vatican de l’avoir empoisonné avec une tasse de café, le Père Magee s’est trouvé mal et s’est enfui en Angleterre. Ce qui ne l’a nullement lavé des si graves soupçons qui pesaient contre lui. Au contraire !

La prétendue douleur à la poitrine, le grand argument pour présumer une crise cardiaque, fut un de ses mensonges, le matin même de la mort du saint Pontife, pour cacher la vraie raison de son décès.

Ainsi, la documentation publiée par Falasca affermit notre conviction qu’il y a eu assassinat, alors même qu’elle prétend le nier !

Mais si le Père Magee a trempé dans le crime, c’est certainement sous la pression des commanditaires de l’attentat, dénoncés par Yallop. Le secrétaire ne fut qu’un malheureux pion dans le complot que notre investigateur chevronné a parfaitement dévoilé sur la suggestion et même à la demande d’un fonctionnaire du Vatican qui déplorait que le pape Jean-Paul II n’ait rien fait pour retrouver les assassins, et instruire leurs procès. Au contraire ! il les protégea, reconduisant le Père Magee dans ses fonctions de secrétaire du Pape, pour faire contre-feu, comme nous l’avons vu.

Sous le règne de Jean-Paul II, les *affairistes* et les criminels continuèrent au Vatican, et avec le Vatican, leurs *affaires*, mais nous y reviendrons.

MARTYR POUR LA PURIFICATION DE L'ÉGLISE

Voulant prendre le contre-pied de Yallop, Falasca a complètement occulté premièrement l'intégrité morale d'Albino Luciani et son intransigeance contre toute malversation financière. Deuxièmement, les crimes des escrocs auxquels le pape Paul VI avait livré la banque du Vatican : Mgr Paul Marcinkus, Michele Sindona, Roberto Calvi, avec la complicité du cardinal Jean Villot.

Du coup, plus de choc entre Jean-Paul I^{er} et ces mafiosi ! Plus de drame !

LE DON DE FORCE

DANS DES CIRCONSTANCES DRAMATIQUES

L'abbé de Nantes écrit : « Après une étude attentive de ses années d'épiscopat, il faut reconnaître au cardinal Luciani une vertu héroïque, faite de sagesse calme, apaisante, de maîtrise parfaite de soi dans l'obéissance filiale au Pape, et de fermeté en toutes les occasions où les droits de Dieu étaient bafoués, la foi ou les mœurs ébranlées. » (CRC n° 136, décembre 1978, p. 8.)

Sa fermeté et sa force sont méconnues par Falasca puisqu'elle passe sous silence tous les graves scandales financiers auxquels il fut confronté.

On les trouve pourtant racontés par ses meilleurs biographes, telle Regina Kummer (*ALBINO LUCIANI. UNA VITA PER LA CHIESA*, éd. Messaggero Padova, 1988, 619 pages).

Ainsi, en 1962, Mgr Luciani subit la plus terrible épreuve de son épiscopat à Vittorio Veneto, qui préfigure celles qu'il connaîtra à Venise et, plus encore, au Vatican.

Un homme d'affaires sans scrupules, aux méthodes peu recommandables, Carlo Luigi Antoniutti, avait constitué à Trévise un empire financier avec une "banque secrète" : les fonds qu'il empruntait étaient investis dans d'obscurs trafics et des spéculations risquées. Or, deux ecclésiastiques de Vittorio Veneto, don Cescou, vice-directeur et trésorier du Conseil administratif diocésain, et Mgr Stefani, membre du même Conseil administratif, furent séduits par ses propositions d'investissements "rentables" et ils se trouvèrent finalement pris dans ses filets. Quand ils apprirent qu'Antoniutti était en banqueroute, ils tentèrent de renflouer son affaire en puisant dans les fonds du diocèse. Mais sur les entrefaites, le 17 juin 1962, Antoniutti mourut dans des circonstances mystérieuses : il se suicida dans la maison de l'un de ses bailleurs de fonds, le Dr Roberto Dacomò.

Informé des compromissions de ses deux prêtres, Mgr Luciani voulut agir rapidement : le diocèse se trouvait avec un découvert de 283 millions de lires et la presse anticléricale était à l'affût du scandale. Plus on étudie les réactions du jeune évêque dans ces circonstances dramatiques, plus on admire sa

droiture et sa fermeté. Il voyait clairement quel était son devoir et il était résolu à l'accomplir. « *Par deux fois*, indique le Père Saez, *il avertit Jean XXIII qu'il donnerait sa démission si on ne le laissait pas régler l'affaire comme il l'entendait.* » (Jesus Lopez Saez, *SE PEDIRA CUENTA*, 2^e éd. Origenes, 1991, p. 62 et 121)

Mgr Luciani releva de leurs fonctions les deux ecclésiastiques et il les éloigna de Vittorio Veneto. Il laissa la justice italienne instruire leur procès : don Cescou fut condamné à seize mois de prison, le 14 juin 1965. Toutefois, Mgr Luciani chercha à protéger ses deux prêtres de la vindicte populaire, en exhortant ses diocésains à la charité chrétienne.

Quant aux dommages matériels causés aux petits épargnants par la banqueroute d'Antoniutti, Mgr Luciani voulut les réparer : pour cela, il dut vendre des biens appartenant au diocèse, malgré les murmures réprobateurs de certains membres de son clergé. Il consulta les textes canoniques, raconte son frère Edoardo, et il vit que c'était l'Ordinaire du lieu qui devait prendre la décision, c'est-à-dire l'évêque. Alors il réunit ses prêtres pour leur dire : « *C'est à moi de décider* », et il décida.

Ainsi Mgr Luciani se révéla-t-il, au cours de ce drame, un homme de gouvernement. Son prédécesseur sur le siège épiscopal de Vittorio Veneto, Mgr Carraro, ne s'était point trompé lorsqu'il avait annoncé aux membres de sa curie diocésaine : « *Quand cela est nécessaire, don Luciani sait être fort et décidé... Vous le verrez.* » (JEAN-PAUL I^{er}, *LE PAPE DU SECRET*, p. 288)

POUR UNE VIE PLUS ÉVANGÉLIQUE

En ces années-là, le jeune évêque de Vittorio Veneto participa au concile Vatican II. Il ne voulut voir dans l'*aggiornamento* de l'Église, décidé par Jean XXIII pour l'adapter au monde moderne, qu'une réforme traditionnelle, *in capite et in membris*, dans sa tête et dans ses membres, en premier lieu pour la correction des mœurs. C'est ainsi qu'il l'interpréta pour lui-même d'abord et pour ses diocésains, voulant mener et favoriser une vie plus évangélique, plus surnaturelle, alimentée à la grâce des sacrements, et plus pauvre. Conformément à certaines idées du philosophe Antonio Rosmini qu'il fit siennes.

En effet, remarque l'abbé de Nantes, « Rosmini voulait voir l'Église plus pauvre, son haut clergé moins absorbé dans l'administration des biens fonciers et moins avide de richesses, la totale indépendance des nominations ecclésiastiques par rapport aux autorités temporelles, et que l'épiscopat, ainsi libéré, s'occupe de relever l'état sacerdotal et de réveiller le zèle apostolique des prêtres en faveur du peuple pauvre, au lieu de s'engorger dans le confort d'un ministère cantonné aux milieux aristocratiques et bourgeois traditionnels.

« Ce n'est pas le Rosmini pasteur, fondateur d'ordre et réformateur que l'Église condamna, mais le mauvais philosophe, rationaliste et panthéiste, qu'il fut par ailleurs... et que critiquera cent ans plus tard, dans la ligne constante du Magistère catholique, le jeune docteur en théologie Albino Luciani.

« Celui-ci aimait pour lui-même la pauvreté et, ce qui est plus rare, la pratiquait. Il aimait aussi les pauvres et ne désirait pas pour eux la richesse, ni ne les entretenait des moyens d'y accéder. Mais il souffrait pour eux et voulait que l'Église, vis-à-vis d'eux, pratiquât la charité évangélique. » (CRC n° 136, décembre 1978, p. 6, et n° 203, août 1984, p. 10)

« LE DIABLE EST AU VATICAN. »

Devenu patriarche de Venise, Mgr Luciani découvrit un jour, avec effroi, des malversations financières dans lesquelles le Vatican était impliqué.

En effet, pour le soutien de ses œuvres caritatives et pour le financement de la restauration des églises, le clergé vénitien obtenait des prêts à de très faibles taux d'intérêt de la *BANCA CATTOLICA DEL VENETO, LA BANQUE CATHOLIQUE DE VÉNÉTIE*. Bien administrée et surnommée à juste titre la “*banque des prêtres*”, elle était l'une des plus riches du pays, car là où les prêtres déposaient leur argent, les fidèles suivaient.

Depuis 1946, l'*INSTITUT POUR LES ŒUVRES DE RELIGION* (I.O.R.), appelé communément la banque du Vatican, détenait une part majoritaire dans le capital de la Banque catholique de Vénétie. « Il existait un accord clair entre Venise et le Vatican, précise Yallop : la forte participation de l'I.O.R. – en 1972 elle s'élevait à 51 % – constituait une assurance contre toute prise de contrôle éventuelle par un tiers. »

Or, vers le milieu de l'année 1972, les prêts à faibles taux d'intérêt cessèrent. Le clergé vénitien fut averti qu'à l'avenir il devrait payer le taux d'intérêt normal, aussi louables que soient ses œuvres. « Ce fut pour nous, raconte un vieux prélat, un véritable coup de tonnerre dans un ciel serein. » (*TRENTE JOURS*, septembre 1992, p. 34)

Le cardinal Luciani se renseigna et apprit que la Banque catholique de Vénétie avait été vendue par Mgr Paul Marcinkus, président de la banque du Vatican, à un certain Roberto Calvi, franc-maçon, du *BANCO AMBROSIANO* de Milan. « Profondément indigné, raconte l'abbé de Nantes, notre saint vint crier son indignation à Rome où il ne rencontra que le substitut de la secrétairerie d'État, le cardinal Benelli, pour partager sa peine et calmer son ire. » (CRC n° 202, p. 3)

« Benelli apprit à un Luciani stupéfait que Calvi avait payé 27 milliards de liras (environ 45 millions de dollars) à Marcinkus ; que la vente était le résultat d'un plan ourdi conjointement par Calvi, Sindona et

Marcinkus ; une société du nom de *PACCHETTI* avait été achetée par Calvi à Sindona après que son prix eut été largement surévalué, et par des pratiques illégales, sur la bourse de Milan ; comment Marcinkus avait aidé Calvi à dissimuler la nature de cette opération, entre autres, aux regards des fonctionnaires de la banque d'Italie en mettant les services de la banque du Vatican à la disposition de Calvi et de Sindona.

« Luciani était complètement abasourdi.

– *Que signifie tout cela ?*

– *Évasion fiscale, mouvement illégal d'actions,* lui répondit Benelli. *Je crois aussi que Marcinkus a vendu les parts de votre banque de Venise à un prix délibérément bas et que Calvi a réglé le solde au moyen de cette transaction de 31 milliards de liras sur le Credito Varesino. Je pense que le montant réel perçu par Marcinkus avoisine les 47 millions de dollars. »* (Yallop, p. 58-59)

Le Patriarche alla sur-le-champ demander des explications à Mgr Marcinkus. « Il fut très mal reçu, indique le Père Francesco Farusi qui était alors directeur du journal de *RADIO-VATICAN*.

« Occupez-vous de vos fidèles et non des banques, lui aurait dit l'archevêque sur un ton insolent. » (*TRENTE JOURS*, septembre 1992, p. 35)

Le Patriarche informa les évêques de Vénétie du triste bilan de son enquête : leur “*banque des prêtres*” était à jamais perdue.

Don Ennio Innocenti, qui collaborait au journal *IL GAZZETTINO*, de Venise, fut saisi par le jugement très sévère du Patriarche sur l'*INSTITUT POUR LES ŒUVRES DE RELIGION*. Il l'avertit que Mgr Marcinkus ne pouvait avoir vendu la “*banque des prêtres*” sans l'aval de la secrétairerie d'État. Le Patriarche n'allait pas l'oublier.

Tous ces faits sont complètement ignorés, occultés par Falasca.

Pour notre part, nous avons recueilli le témoignage de madame Olga, marquise do Cadaval, d'origine vénitienne, amie de Jean-Paul I^{er}. Nous l'avons interrogée le 23 février 1993, à Sintra, en présence de deux amis phalangistes, pendant deux heures. Nous avons alors appris que, au printemps 1977, le cardinal Luciani lui téléphona pour lui demander de prévoir et d'organiser son pèlerinage de Fatima. « Éminence, lui répondit-elle, je ne suis pas qualifiée pour remplir cette charge. Vous devriez entrer en relation avec le patriarche de Lisbonne, ou bien vous adresser au Vatican. »

Le cardinal l'arrêta : « Ah, non ! Impossible ! » Et il fit cette réponse tellement impressionnante : « Je ne veux rien faire avec le Vatican. Il y a le diable au Vatican. »

Lors de cette rencontre, la marquise, d'une extrême pondération, ne se départit à aucun moment de sa déférence et de sa grande dévotion pour le Pape, pour les autorités romaines et pour les évêques. Cette

parole, rapportée spontanément par deux fois au cours de l'entretien, tranchait donc avec le reste des propos qu'elle nous a tenus.

Si le cardinal Luciani était convaincu que le diable régnait au Vatican, c'était à cause de ce qu'il savait des malversations financières de la mafia milanaise qui y agissait avec la complicité de ses plus hautes autorités. D'autant qu'en Italie, l'argent du Vatican est surnommé "*lo sterco del diavolo, la fiente du diable*".

LE DRAME DU PONTIFICAT EN TOUTE VÉRITÉ

Falasca ne veut pas le connaître. Donc, nous l'avons dit, impasse complète sur les affaires financières scandaleuses du Vatican ! Elle n'en parle qu'une seule fois dans son livre, à la page 58, et voyez dans quels termes : « *Même si quelques années auparavant Luciani avait dû intervenir dans les affaires de la BANCA CATTOLICA DEL VENETO [pour quelles raisons ?], nous ne savons pas pour autant [dites plutôt que vous ne voulez pas le savoir !] si et dans quelle mesure il se serait vraiment intéressé au problème secondaire des finances [Non ! ce n'était pas pour Luciani un problème secondaire], lequel, il faut le souligner, existait déjà sous le Pontife précédent et se poursuivit sous son successeur.* » Ce problème financier a existé avant et après Jean-Paul I^{er}, sans aucun choc, parce que son prédécesseur et son successeur n'étaient pas des saints ! Mais lui, était résolu à mener une réforme de l'Église, dans sa tête et dans ses membres, la réforme traditionnelle pour corriger les mœurs, quoi qu'il puisse lui en coûter !

En 1978, quand le saint Pontife monta sur le trône pontifical, les mafiosi qui alimentaient leurs propres comptes en siphonnant dans les caisses de "VATICAN ENTREPRISE", étaient traqués par la police internationale et poursuivis par la justice italienne et américaine pour vols, faux, illégalités, crimes et même pour des meurtres déjà commis sous la couverture de "VATICAN ENTREPRISE".

« En août, raconte l'abbé de Nantes, pressé de toutes parts, Roberto Calvi voyait son empire lézardé, suspecté, menacé. Il éprouvait le besoin d'aller prendre l'air en Amérique du Sud où Licio Gelli lui-même cherchait un peu de tranquillité, tandis que leur ami Michele Sindona, en prison à New York, tremblait d'être bientôt extradé et livré à la justice italienne.

« Un point commun les réunissait : tant que l'évêque Marcinkus tiendrait à Vatican Entreprise S.A., ils pourraient respirer. S'il partait, ce serait sous une forme ou sous une autre, pour chacun d'eux, le dur retour à la réalité, la ruine, la prison ou le suicide... ou ces trois malheurs à la fois. » (CRC n° 202, p. 2-3)

Yallop écrit : « Quand les cardinaux élurent Albino Luciani à la papauté par une chaude journée d'août

1978, ils jetèrent un pape honnête, saint et parfaitement incorruptible sur la route de Vatican Entreprise S.A. » Un Pape qui n'avait pas oublié tout ce que lui avait appris son ami, le cardinal Benelli.

« La collision était inévitable. L'inébranlable intégrité d'Albino Luciani allait affronter les irrésistibles forces du marché de la banque du Vatican », dont les responsables étaient le cardinal Villot, secrétaire d'État, et l'évêque Marcinkus, les complices Michele Sindona et Roberto Calvi, tous de la "loge P2" ou affiliés, et leur protecteur Licio Gelli, son Grand Maître.

Donc, lorsque Jean-Paul I^{er} décida de révoquer Mgr Marcinkus, ils étaient perdus. C'est alors que se noua le complot pour l'assassiner. Pour la mafia aux abois, c'était chose décidée, il fallait appliquer au Pape la "solution italienne", immédiatement si l'on voulait échapper à la prison, à la mort violente ou au suicide forcé.

« Il n'y aurait pas de choc brutal. Il ne devait pas y en avoir. À aucun prix. Il faudrait un choc mou, si insignifiant que la confiance règne sans une ride d'inquiétude et que les affaires continuent sans la moindre interruption. Ce serait simple, très simple. Parfaitement discret et silencieux. Comme un crime parfait », écrit l'abbé de Nantes.

Le meurtre, remarque Yallop, fut exécuté à la dérobée pour que soient réduites au minimum les questions du public et l'inquiétude soulevée. « La manière la plus efficace pour tuer le Pape était le poison. Un poison qui, une fois administré, ne laisserait aucune trace externe. Il existe plus de deux cents substances de cette nature. » (p. 289) Et nous savons maintenant, grâce à Falasca ! que l'un des deux secrétaires du Saint-Père a été directement impliqué dans le crime ou, du moins, l'a immédiatement maquillé en crise cardiaque.

COMPLICITÉ DE JEAN-PAUL II

Ceux qui voudront en savoir davantage sur le drame du pontificat de Jean-Paul I^{er} et sur les témoignages ultérieurs qui ont confirmé la démonstration de Yallop, pourront lire notre *JEAN-PAUL I^{er}, LE PAPE DU SECRET* (éd. CRC, 2003).

De plus, l'enquêteur anglais réédita son ouvrage en 2007, en y apportant des compléments et en renouvelant ses gravissimes accusations. Ce qui ne fut suivi d'aucune réponse du Vatican ! Rien ! Absolument rien !

Dans sa réédition en français, parue en 2011, sous le titre *LE PAPE DOIT MOURIR* (éd. Nouveau monde, 479 pages), Yallop y affirmait : « Depuis la première publication de mon ouvrage en 1984, les preuves qu'il contient et les interrogations soulevées n'ont toujours pas pu être réfutées par le Saint-Siège.

« De surcroît, les événements qui ont eu lieu dans le monde, au-delà des murs du Vatican, ont servi de confirmation éclatante à la fois aux faits qui y sont décrits et à mes nombreuses conclusions. »

En effet, Yallop a prouvé qu'il disait vrai en annonçant d'avance la suite... qui est venue ! Les crimes crapuleux et les procédures de justice, pendant les années 1985, 1990 et 2000, c'est-à-dire après la parution de son livre, apportèrent d'indubitables et d'horribles confirmations aux révélations et aux accusations de notre courageux investigateur. Concernant les dirigeants de la banque du Vatican, il remarquait :

« Dans mon livre, j'accuse l'archevêque Marcinkus d'être impliqué directement et de façon criminelle dans la faillite du *BANCO AMBROSIANO* et dans la disparition de 1,3 milliard de dollars. Depuis la première publication de ce livre, le Vatican a remboursé deux cent cinquante millions de dollars aux créanciers de l'empire financier ruiné de Calvi. Cet argent a été remboursé... comme compromis diplomatique permettant au Vatican de continuer à nier toute implication dans l'affaire !

« J'ai également accusé Luigi Mennini, directeur général de la banque du Vatican, de fraudes criminelles. En juillet 1984, un mois après la parution de mon ouvrage, Mennini fut condamné par un tribunal milanais à sept ans de réclusion après avoir été déclaré coupable de fraudes et autres chefs d'accusation liés au krach Sindona.

« Le bras de la justice, en revanche, ne parvenait toujours pas à atteindre le président de la banque du Vatican, l'archevêque Marcinkus bénéficiant de puissants protecteurs, depuis le pape Jean-Paul II jusqu'à certains hauts fonctionnaires du gouvernement américain de l'époque.

« En juin 1984, Jean-Paul II sermonna la Suisse pour son éthique bancaire : *“Le monde de la finance est, lui aussi, un monde d'êtres humains, notre monde, soumis à la conscience de chacun d'entre nous.”*

« Apparemment, l'unique conscience dispensée de respecter cette doctrine aurait donc été celle du pape Jean-Paul II. Lorsque celui-ci prononça ces paroles, de nombreux criminels présumés se réfugiaient dans la Cité du Vatican, comme l'archevêque Paul Marcinkus, Pellegrino de Strobel et Luigi Mennini, tous de hauts dirigeants de la banque pontificale.

« Depuis des années, la façon de procéder du Vatican consistait à déguiser et à cacher, et non pas à divulguer. D'ailleurs, le mystère et la dissimulation ont toujours été les spécialités de Wojtyła, depuis l'époque où il était jeune évêque à Cracovie et jusqu'à sa mort. »

De fait, Jean-Paul II commença à Rome la dissimulation dès les premiers jours de son pontificat quand il refusa de faire toute la lumière sur la mort de son prédécesseur et protégea ceux qui étaient accusés d'être ses assassins.

Si David Yallop a voulu rééditer son livre en 2007, c'est afin que le martyre de Jean-Paul I^{er} ne soit pas totalement occulté :

« La première phase du processus de béatification d'Albino Luciani fut conclue à la fin de l'année 2006. Le pape Jean-Paul I^{er} sera ensuite béatifié, puis canonisé. Il sera loué pour sa bonté et sa sainteté incontestables. Sa qualité de martyr moderne devrait également être reconnue. Cet homme est mort pour une cause digne : la rénovation et la purification de l'Église catholique romaine. » (p. 456-477)

LA MYSTÉRIEUSE PROPHÉTIE DE LA MESSAGÈRE DE NOTRE-DAME

MERVEILLEUX ÉLOGE DE SŒUR LUCIE

Parmi tous les pontifes du vingtième siècle, Jean-Paul I^{er} s'est distingué par sa vraie dévotion à Notre-Dame de Fatima : il a voulu satisfaire ses demandes et il a tenu compte des avertissements de sœur Lucie.

On se rappelle que Pie XII et Paul VI avaient refusé de lui accorder un entretien. Et comme Paul VI l'avait vue le 13 mai 1967, Guitton lui demanda : *« Lucie, quelle impression vous a-t-elle faite ?*

– Oh, d'une fille très simple ! C'est une paysanne sans complication. Le peuple voulait la voir et je la lui ai montrée. »

Quant au pape Jean-Paul II, il a finalement ordonné à la messagère de Notre-Dame de dire le contraire de sa pensée sur la consécration de la Russie (*JEAN-PAUL I^{er}, LE PAPE DU SECRET*, p. 452).

Tout autre fut l'attitude du cardinal Luciani. Sa profonde humilité et son extrême modestie l'avaient

prédisposé à recevoir la grâce, précieuse entre toutes, de son entretien avec la messagère du Ciel du 11 juillet 1977. L'année suivante, dans son homélie de la fête de Pâques, il déclarait à ses diocésains :

« L'idée ne m'est même pas venue à l'esprit que sœur Lucie dos Santos puisse être inférieure à moi, évêque et cardinal. Au contraire, j'ai pensé : Quelle chance pour moi de pouvoir parler avec cette petite sœur qui a vu la Madone ! La seule grandeur visible dans l'Église, ce n'est pas de se trouver à tel ou tel poste, mais d'être des saints. »

« Lors de la Passion et de la résurrection de Jésus, les femmes jouent un rôle plus édifiant que les hommes. Jésus n'a pas appelé les femmes à prêcher, comme les soixante-dix disciples ou les douze Apôtres. Il a voulu, en revanche, qu'elles fussent une aide et un encouragement pour les Apôtres. Au long des siècles, il suivra la même méthode : il enverra une Catherine de Sienne, une

Thérèse d'Avila, une Bernadette, une Lucie dos Santos, une Armida Barelli, pour encourager évêques et Papes. » (OMNIA OPERA, t. 8, p. 469)

Les confidences du cardinal à sœur Vincenza, attachée à son service au patriarcat de Venise, confirment qu'il avait été très impressionné par la personnalité de la messagère de Notre-Dame. Après sa rencontre avec elle, il savait que penser des théories de Dhanis contre les révélations de Fatima : il ne pouvait plus douter de l'absolue vérité du témoignage de sœur Lucie. Mais écoutez-le plutôt :

« Sœur Lucie est une femme extraordinaire, forte et digne de confiance, elle a la trempe d'une paysanne et une mémoire prodigieuse. Elle parle avec des phrases brèves, hachées, qui vont droit au cœur des problèmes et des faits. À soixante-dix ans, elle conserve la fraîcheur d'une jeune fille. Elle a des yeux limpides. Elle est simple, spontanée, calme et souriante. Elle vit comme la dernière des carmélites. Elle parle à cœur ouvert, elle ne cherche pas ses mots, elle est profondément convaincue de ce qu'elle dit, et elle le dit avec passion. Sœur Lucie du Cœur Immaculé de Marie est une fille chérie de l'Église. » (Camillo Bassotto, "IL MIO CUORE È ANCORA A VENEZIA", éd. Krinon, 1990, p. 116)

INCRÉDULITÉ DE FALASCA ET DE SENIGAGLIA

La vice-postulatrice méconnaît ces paroles élogieuses du Patriarche : on les cherche en vain dans son livre. Elle n'y mentionne qu'une seule fois Fatima et sœur Lucie, dans une note très méprisante :

« Certains auteurs ont fantasmé sur les prédictions en en faisant une occasion de *vaticinium ex eventu* (de délire), à la suite de l'entretien survenu à Coimbra en juillet 1977 entre Luciani et la voyante de Fatima, sœur Lucia dos Santos.

« Selon ces auteurs, la voyante aurait prédit le pontificat et sa brièveté (R. Kummer, *ALBINO LUCIANI. UNA VITA PER LA CHIESA*, Messaggero, 2009, p. 666-669, 676-678, 685 ; D. Malacaria, *Trenta Giorni*, 6, 2007, p. 90-91).

« Don Mario Senigaglia, collaborateur assidu et fidèle du patriarche Luciani à Venise, après un compte rendu détaillé de la rencontre de Fatima, en clarifie définitivement le déroulement : "Jamais, pas une seule fois, je n'ai soupçonné de mystérieuses révélations prophétiques" de sœur Lucie au patriarche Luciani (*Positio 2, Testimonia extraprocessualia*, t. 19 ; *Trenta Giorni*, 1, 2007, p. 72-77). »

Reprenons cela. Un *compte rendu détaillé de la rencontre de Fatima*... Pardon ! de l'entretien de... Coimbra ! Un *compte rendu détaillé*... où don Senigaglia parle davantage de la marquise Olga do Cadaval que de sœur Marie-Lucie ! Parce qu'il n'a aucune information inédite à donner sur la teneur de l'en-

retien. Et pour cause ! Il n'a pas accompagné son archevêque au pèlerinage de Fatima et il n'était plus son secrétaire depuis près d'un an.

Don Senigaglia attribue mensongèrement sa propre incrédulité au Patriarche : « *Le cardinal Luciani a écrit que les révélations, même approuvées, ne sont pas des articles de foi, qu'on peut en penser ce qu'on veut sans faire de tort à sa propre foi.* » (*Trente Jours*, éd. française, 1, 2007, p. 42)

Si le cardinal a mentionné l'objection : *les révélations, même approuvées, ne sont pas des articles de foi*, en revanche, il n'a jamais affirmé la suite : *on peut en penser ce qu'on veut sans faire de tort à sa propre foi*.

Au contraire ! Il a répondu à l'objection, et cela dans le compte rendu de sa rencontre avec sœur Lucie, écrit à la demande de don Senigaglia ! et pour l'hebdomadaire *GENTE VENETA*, dont celui-ci était le directeur ! Donc, ce dernier n'a pu l'ignorer.

Vraiment, notre ami romain, don Ennio Innocenti, avait raison lorsqu'il m'écrivait le 16 juillet 1992 : « *Don Senigaglia est absolument suspect : faux, déloyal, et c'est même un subversif dissimulé.* » (fonds Fatima, Archives Maison Saint-Joseph)

Lisons ce que le Patriarche opposait, avec finesse, au mauvais esprit d'une partie de son clergé :

« *J'ai posé à sœur Lucie une question sur la fameuse "danse du soleil". Soixante-dix mille personnes, pendant dix minutes, le 13 octobre 1917, ont vu le soleil prendre diverses couleurs, tourner sur lui-même à trois reprises, et ensuite se précipiter sur la terre.*

« *Ici, quelqu'un [par exemple don Senigaglia !] pourrait me demander : "Mais, un cardinal s'intéresse-t-il à des révélations privées ? Ne savez-vous pas que tout est dans l'Évangile ? Que les révélations, même approuvées, ne sont pas articles de foi ?"*

« *Je le sais très bien. Mais dans l'Évangile il y a aussi un article de foi qui dit : "Des signes accompagneront ceux qui croient." (Mc 16,17) Aujourd'hui, il est à la mode de scruter ces "signes des temps", si bien que nous assistons à une inflation, à une plaie de "signes des temps". Aussi je crois qu'il est permis de rappeler (avec une foi humaine) ce "signe" du 13 octobre 1917, qui a été attesté même par des anticléricaux et des incroyants. Et, à travers ce signe, il est opportun de réfléchir sur les choses qu'il évoque.* »

Opportun d'y réfléchir... Donc, *on ferait du tort à sa propre foi* en s'y refusant, et en récusant par le fait même les révélations de Fatima, assurément providentielles pour conserver le dogme de la foi.

Voyez la leçon que le cardinal en tirait en déplorant les progrès de « *l'apostasie* » :

« *L'enfer existe et nous pouvons y tomber. À*

Fatima, Notre-Dame nous a enseigné cette prière : “Ô mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l’enfer, et attirez au Ciel toutes les âmes.” Il y a des choses importantes en ce monde, mais il n’y en a pas de plus importante que de mériter le Paradis en vivant bien. Ce n’est pas seulement Fatima qui le dit, mais l’Évangile : “À quoi peut servir à l’homme de gagner le monde entier, s’il vient à perdre son âme ?” (Mt 16, 26) » (GENTE VENETA du 23 juillet 1977)

PAROLIN S’EN PORTE GARANT...

Le patriarche Luciani n’a pas révélé publiquement la mystérieuse prophétie de la messagère du Ciel, mais il fit des confidences à des témoins dignes de foi.

Falasca ose nier la venue de don Germano Pattaro au Vatican en s’appuyant sur une déclaration de... don Lorenzi, comme si on pouvait se fier à ses dires !

La venue de don Pattaro est en revanche attestée par Giancarlo Zizola, Marco Roncalli et Camillo Bassotto ; ce dernier, un Vénitien, très bien informé, était si proche de Jean-Paul I^{er} que celui-ci lui demanda, en septembre 1978, d’aider au transport de ses effets personnels dont il avait immédiatement besoin à Rome (Falasca, p. 43 et 58).

Le cardinal Parolin, dans sa préface dithyrambique, présente le livre de Falasca comme un chef-d’œuvre de la science historico-critique. Pardon ! un chef-d’œuvre de... travestissement de la vérité historique !

En effet, d’une part la vice-postulatrice s’appuie sur les artifices et les falsifications de témoins suspects, comme nous venons de le voir, et d’autre part elle occulte ou rejette sans raison valable toutes les dépositions qui s’opposent à son incrédulité.

LA PROPHÉTIE... CONFIRMÉE !

La vice-postulatrice conteste la mystérieuse prophétie de sœur Lucie, mais en fin de compte elle laisse intacte notre démonstration développée dans *JEAN-PAUL I^{er}, LE PAPE DU SECRET*, à partir de témoignages que nous avons soigneusement examinés pour être certains de leur véracité. N’ayant aucun argument solide à nous opposer, Falasca confirme, malgré elle, paradoxalement, l’existence et la vérité de cette prophétie !

Dans le récit ci-dessous, vous retrouverez les témoignages que nous avons récoltés, rassemblés, publiés, et vous pourrez constater qu’ils s’accordent parfaitement, comme lorsque l’on reconstitue un puzzle. Lisez plutôt.

Au lendemain de son pèlerinage à la Cova da Iria, le lundi 11 juillet 1977 au matin, le cardinal Luciani se rendit à Coïmbre avec le petit groupe de pèlerins vénitiens, qui y retrouvèrent madame Olga do Cadaval, polyglotte, et interprète habituelle de sœur Lucie, depuis 1970 : elle la visitait deux fois par

mois, grâce à une permission spéciale du Saint-Siège, pour l’aider dans sa correspondance.

Après qu’il eut concélébré la messe dans la chapelle des carmélites, le Patriarche rencontra dans la clôture d’abord toute la communauté. Cependant, la prieure lui confia que sœur Marie-Lucie désirait lui parler en particulier.

Comme le patriarche de Venise comprenait le portugais, son interprète, madame do Cadaval, s’éclipsa « *dès que la conversation devint trop intime* », m’a-t-elle personnellement précisé lorsque je l’ai longuement interrogée en février 1993. Le cardinal resta donc seul avec la messagère de Notre-Dame pour un entretien qui dura près de deux heures.

Quand il sortit du carmel, les pèlerins vénitiens avaient déjà rejoint leur restaurant et le cardinal arriva très en retard au déjeuner.

Don Ugo Padoan, qui avait concélébré la messe au carmel avec le cardinal et les prêtres vénitiens, raconte : « *Comme les pèlerins le pressaient de questions, il dit à voix forte : “Sœur Lucie m’appelait continuellement VOTRE SAINTETÉ, et plus je lui disais que j’étais un simple cardinal, plus elle s’adressait à moi avec un grand respect, s’inclinant devant moi et m’appelant SA SAINTETÉ !”* » (Ugo Padoan, “*EN PÈLERINAGE AVEC LUCIANI*”, *HUMILITAS*, octobre 2005, p. 11)

Mademoiselle Luisa Vannini, qui déjeunait à la même table que le cardinal, l’observa attentivement : « *Je lisais sur son visage, d’une grande pâleur, sa vive émotion. J’ai eu l’impression que le cardinal Luciani était encore sous l’effet d’un choc émotionnel.*

« *À Fatima, le cardinal m’avait promis qu’il m’accorderait un bref entretien. Je voulais lui parler de ma vie. Il s’excusa en me disant : “Maintenant je ne peux pas, ce sera à Venise, je dois retourner à Fatima, je veux parler à la Madone.” Il a vraiment dit : “parler”. “Sœur Lucie m’a laissé un gros souci sur le cœur. Désormais, je ne pourrai plus oublier Fatima.”*

« *Ce sont les paroles qu’il m’a dites, je m’en souviens très bien, tandis qu’il sortait du restaurant pour monter dans la voiture que la marquise do Cadaval avait mise à sa disposition pour retourner à Lisbonne.* » (Bassotto, p. 115. Compte rendu de Luisa Vannini, Archives du sanctuaire de Notre-Dame de Fatima)

Ce gros souci que lui avait laissé sur le cœur la sainte carmélite, le cardinal s’en ouvrira difficilement à ses intimes.

En février 1978, au début du Carême, il vint prêcher dans son pays natal, à Canale d’Agordo. Son frère Edoardo et sa belle-sœur, qui le recevaient chez eux, remarquèrent dès le premier soir, pendant le dîner, sa pâleur et son air soucieux et très angoissé. Il s’excusa, prit son bréviaire et, sans donner d’explication, se retira dans sa chambre.

Le lendemain, il manifesta la même indisposition. Madame Luciani lui demanda si la nourriture qu'elle lui servait en était la cause. Le cardinal répondit : « *J'étais en train de penser à ce que sœur Lucie m'a dit à Coïmbre.* » Il répéta encore deux fois : « *Sœur Lucie m'a dit...* » Sans achever sa phrase, précise don Valentino Saviane (« *À FATIMA* », *HUMILITAS*, mai 1988).

Edoardo renouvela son témoignage à maintes reprises, par exemple dans sa lettre manuscrite du 1^{er} mars 1996, adressée à sœur Catherine de l'Immaculée Conception, de notre maison Sainte-Marie : « *Comme ma femme et moi, nous lui demandions s'il se portait mal, il répondit : "Je pense toujours à ce que m'a dit à Coïmbre sœur Lucie."* »

Une photographie, prise en ces mêmes jours, de février 1978, à Canale, nous révèle son angoisse. On le voit à côté de Mgr Augusto Bramezza et de plusieurs prêtres. Or, contrairement à ces derniers, il ne sourit pas. La gravité de son visage et son maintien sont impressionnants. « *Il a le regard, commente Regina Kummer, de celui qui sait qu'il va mourir.* »

Ses parents et amis de Canale ont été saisis par les adieux qu'il leur fit. Ils y ont vu son testament : « *Nous sommes nous aussi des pèlerins vers le Ciel.* » (Kummer, p. 542)

Après sa rencontre avec sœur Lucie, le cardinal Luciani a prêché et écrit, à plusieurs reprises, sur la mort, alors qu'auparavant ce n'était pas un thème habituel de sa prédication.

Eduardo Luciani a conservé dans son cœur les gestes et les paroles de son frère bien-aimé, lors de ses dernières rencontres avec lui : « *Tout est devenu clair lorsque nous avons rassemblé toutes les allusions faites par mon frère au cours de différentes conversations ; la voyante lui avait annoncé quelque chose qui concernait non seulement l'Église, mais aussi sa propre vie, le destin que Dieu lui préparait.* »

Le journaliste qui a recueilli ces confidences ajoute : « *Une nièce très chère au pape Jean-Paul I^{er}, Lina Petri, nous dit : "Vous savez, l'oncle Edoardo est quelqu'un qui a les pieds sur terre, tout l'opposé d'un crédule. Tout ce qu'il vous a confié appartient à un domaine que l'on ne peut pas vérifier entièrement, mais qui correspond à des événements et à des impressions très enracinés dans notre famille."* »

Gardons la conclusion du journaliste : « *S'agit-il d'une mystérieuse prédiction concernant l'élection pontificale, suivie d'une mort tragique et subite ? Cela semble bien la pensée et même la certitude du frère de Jean-Paul I^{er}.* » (*IL SABATO*, 28 août 1993)

« SI JE VIS... »

Plusieurs reparties ou confidences du Saint-Père semblent bien être des réminiscences de la mys-

térieuse prophétie. Le cardinal Sin, l'un de ses voisins au conclave, lui déclara à l'ouverture du troisième scrutin : « *Je suis sûr que ce sera vous le nouveau Pape.* » Une fois élu, Jean-Paul I^{er} lui dit : « *Vous avez été prophète, mais mon pontificat sera bref.* » (*JEAN-PAUL I^{er}, LE PAPE DU SECRET*, p. 328)

La pensée de Fatima et de sœur Lucie lui restait très présente. Il en parla à un théologien vénitien, don Germano Pattaro : « *Depuis ce pèlerinage, je n'ai pas oublié Fatima. Ce que sœur Lucie m'a dit m'est devenu un poids sur le cœur. Je cherchais à me convaincre que ce n'était qu'une illusion. J'ai prié pour l'oublier. J'aurais voulu confier tout cela à une personne chère, à mon frère Edoardo, mais je n'y suis pas arrivé. Cette pensée était trop importante, trop embarrassante, trop contraire à tout mon être. Ce n'était pas croyable, et pourtant la prévision de sœur Lucie s'est avérée. Je suis ici. Je suis Pape.* »

« *Si je vis, je retournerai à Fatima pour consacrer le monde et particulièrement les peuples de la Russie à la Sainte Vierge, selon les indications qu'elle a données à sœur Lucie.* » (Bassotto, p. 116)

« *Si je vis...* », disait-il, comme s'il était averti qu'il ne vivrait pas.

Par la suite, la sainte carmélite a su les circonstances tragiques de son trépas. Le Père salésien José Valinho, son neveu, me le révéla à mots couverts, un an avant la publication du troisième Secret. En effet, le 19 juin 1999, il me confia : « *Sœur Lucie m'a dit que la mort du pape Jean-Paul I^{er} était mystérieuse.* » Et pour bien m'éclairer sur la pensée de sa tante, il ajouta : « *De fait, on a refusé de pratiquer une autopsie.* »

Et madame Maria das Dores Pestana, qui accompagnait sa mère lors de ses parloirs avec la sainte carmélite, m'a déclaré le 19 février 2003 : « *Sœur Lucie est convaincue que Jean-Paul I^{er} a été assassiné.* »

Ainsi, avant la publication du troisième Secret, la messagère de Notre-Dame parlait de « *mort mystérieuse* ». Tenue par le secret, elle ne pouvait en dire davantage.

Trois ans plus tard, les visions du troisième Secret étant publiées, elle pouvait dire la vérité, d'abord contemplée le 13 juillet 1917, ensuite annoncée lors du parloir avec le cardinal Luciani en 1977, enfin accomplie dans la nuit du 28 au 29 septembre 1978 : il a été tué.

Tout ce que nous savons des dispositions intimes de Jean-Paul I^{er} s'accorde avec la leçon du Secret : sa mort fut le sacrifice du bon Pasteur donnant sa vie pour ses brebis, à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comme l'écrivait notre Père, « *il fut et demeure à jamais l'Hostie sainte, l'Hostie sans tache, la Victime innocente tuée par ses frères, et le Prêtre du Sacrifice incomparable de l'autel romain.* »

(frère François de Marie des Anges.)

ITE AD JOSEPH !



DANS la faillite de notre société matérialiste déstabilisée par une épidémie, les vœux conventionnels de santé, de bonheur, de prospérité révèlent leur vanité. Le 1^{er} janvier 1994, notre Père s'exclamait : « *Quand vous embrassez quelqu'un qui est au chômage ou quelqu'un qui voit sa retraite diminuer et qu'on lui dit : "Bonne année, bonne santé", que peut-il répondre ? "Ne te moque pas de moi, va dire un chapelet pour moi aujourd'hui, cela vaudra mieux !" Voilà un langage de vérité !* »

La décision du Saint-Père de consacrer l'année 2021 à saint Joseph a inspiré à frère Bruno une formule de vœux autrement plus réconfortante pour la nouvelle année : « *Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira !* » (cf. encart, p. 27)

Ce recours inattendu du Pape au Patron de l'Église ravive notre espérance après un Avent passé dans une déréliction comparable à celle des pauvres d'Israël, écrasés par des autorités politiques impies et des chefs religieux apostats, persistant néanmoins à attendre leur salut dans une fidélité héroïque à la foi de leurs pères.

ACTUALITÉS DE DÉCEMBRE 2020 : RÉVÉLATION DES CŒURS

« Entre un chef de l'État érigeant le droit au blasphème au sommet de la vertu républicaine et une Église de France qui n'a plus la foi pour défendre l'honneur de Jésus-Christ et les droits du troupeau commis à sa garde, il ne faut pas s'étonner que la colère de Dieu tombe sur notre France infidèle », expliqua frère Bruno le 6 décembre dernier.

Notre frère avait introduit sa conférence d'Actualités mensuelles en citant une note remise par Mgr Freppel au pape Léon XIII le 13 février 1891 et que nous pourrions lire d'ici peu dans le quatrième tome à paraître de notre frère Pascal. Le Souverain Pontife était alors sur le point d'adresser aux évêques de France une lettre encyclique les engageant à « *adhérer sans arrière-pensée à la République* ».

« *Profondément attaché au droit monarchique qui est le droit national et historique de la France depuis quatorze siècles, déclarait l'évêque d'Angers, je suis convaincu que la forme et les institutions républicaines ne conviennent nullement au pays, et qu'elles en amèneraient une ruine religieuse, morale et matérielle, si elles devaient s'y implanter d'une façon tant soit peu durable. L'expérience de tous les jours ne fait que me confirmer dans cette conviction.* » Et pour quelle raison ? Parce que,

par principe, « *les républicains persécutent la Religion comme telle, parce qu'elle est la Religion, et que les loges maçonniques, foyers principaux des idées républicaines, ont juré la destruction du catholicisme en France* ».

Qu'importe ? Aveuglé par ses chimères démocratiques, le Pape publiera sa lettre *AU MILIEU DES SOLLICITUDES* dès la mort de Mgr Freppel, faisant un devoir à tous les catholiques d'accepter le fait républicain. Ainsi, sous l'autorité de Léon XIII, endiguée un temps par saint Pie X, mais relayée ensuite par Benoît XV et tous les Papes qui se sont succédé depuis sur le Siège de Pierre, l'idéologie de 1789 s'est partout, mais tout particulièrement en France, imposée comme une véritable religion, dont les cercles maçonniques sont à l'évidence les gardiens jaloux du temple.

Cela n'a jamais été aussi vrai qu'avec Emmanuel Macron : dominant d'une main de maître le régime des partis, il n'hésite pas, pour asseoir son autorité et celle de la République « *indivisible, laïque, démocratique et sociale* », à ériger le blasphème comme droit supérieur de la liberté d'expression.

Au cours de la "liturgie" célébrée le 4 septembre dernier au Panthéon en l'honneur du cent cinquantième anniversaire de la proclamation de la III^e République, le président a ainsi fait l'apologie de « *la laïcité, ce régime unique au monde qui garantit la liberté de croire ou de ne pas croire, mais qui n'est pas séparable d'une liberté d'expression allant jusqu'au droit au blasphème* ».

Le corollaire de cette revendication libertaire est la guerre hypocrite que mène la République contre la seule religion véritable, contre l'Église catholique. L'interdiction générale, quasi absolue, d'assister à la messe dans les églises, édictée par le gouvernement français durant les deux périodes de confinement, est un acte de persécution très insidieux et d'une redoutable efficacité, arrachant de force les brebis à leurs pasteurs. Durant ces mois de réclusion forcée s'est opéré un partage entre les bons pasteurs, d'une part, tout dévorés d'un zèle apostolique et trouvant mille solutions pour maintenir vaille que vaille leur ministère, et les mercenaires, de l'autre, qui délaissèrent le troupeau pourtant commis à leur garde. Plus profondément, ce fut une pénible révélation des cœurs, touchant à la foi en la Présence réelle de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement, en son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité. Notre CRC était personnellement "avertie" de cette division depuis le mois de juin dernier, mais la crise sanitaire met cruellement en lumière l'apostasie de toute une part de l'Église enseignante qui méprise l'attachement à la messe comme un « *analphabétisme spirituel* »,

SERMON DU 2 JANVIER 2021

NOTRE-DAME de Fatima nous a appris que le Pape doit agir. Il n'est pas encore au point de consacrer la Russie au Cœur Immaculé de Marie. Mais puisqu'il fait appel à saint Joseph, c'est à nous de prier qu'il veuille bien commander à Jésus, son divin Fils, d'avoir pitié du Cœur douloureux de sa divine Mère, et alors, il sera *obligé*, Jésus, oui ! sera obligé d'accorder au pape François, par la médiation de Marie, de telles grâces que ce Pape sera lui-même obligé d'aller où il ne veut pas aller.

« Allez à Joseph, et faites ce qu'il vous dira. » (Gn 41, 55)

Pour nous, c'est dans cette espérance inconfusable qu'il nous faut vivre cette année jubilaire. Il suffit de relire le décret *QUEMADMODUM DEUS* du bienheureux Pie IX, daté du 8 décembre 1870, par lequel ce saint Pape plaçait l'Église catholique sous le patronage de saint Joseph :

« De même que Dieu établit le patriarche Joseph, fils de Jacob, gouverneur de toute l'Égypte, pour assurer au peuple le froment nécessaire à la vie, ainsi, quand furent accomplis les temps où l'Éternel allait envoyer sur la terre son Fils unique pour racheter le monde, il choisit un autre Joseph dont le premier était la figure ; il l'établit Seigneur et Prince de sa maison et de ses biens ; il commit à sa garde ses plus riches trésors. En effet, Joseph épousa l'Immaculée Vierge Marie, de laquelle, par la vertu du Saint-Esprit, est né Jésus-Christ, qui voulut aux yeux de tous passer pour le fils de Joseph et daigna lui être soumis.

« Celui que tant de prophètes et de rois avaient souhaité de voir, non seulement Joseph le vit, mais il le conversa avec lui, il le pressa dans les bras d'une paternelle tendresse, il le couvrit de baisers ; avec un soin jaloux et une sollicitude sans égale, il nourrit Celui que les fidèles devaient manger comme le Pain de l'éternelle vie.

« En raison de cette dignité sublime à laquelle Dieu éleva son très fidèle serviteur, toujours l'Église a exalté et honoré

saint Joseph d'un culte fervent et exceptionnel, quoiqu'inférieur à celui qu'elle rend à la Mère de Dieu ; toujours, dans les heures critiques, elle a imploré son assistance. Or, dans les temps si tristes que nous traversons, quand l'Église elle-même, poursuivie de tous côtés par ses ennemis, est accablée de si grandes calamités, que les impies se persuadent déjà qu'il est enfin venu le temps où les portes de l'enfer prévaudront contre elle, les vénérables Pasteurs de l'univers catholique, en leur nom et au nom des fidèles confiés à leur sollicitude ont humblement prié le Souverain Pontife qu'il daignât déclarer saint Joseph patron de l'Église universelle. »

« Ces prières ayant été renouvelées plus vives et plus instantes durant le saint concile du Vatican, notre Saint-Père Pie IX (...) déclare solennellement saint Joseph patron de l'Église catholique. » (*IL EST RESSUSCITÉ*, avril 2009, n° 80, p. 11)

Cette décision du Pape était une manière de « passer la main à saint Joseph », comme notre Père passa la main à l'Immaculée en 1997. En 1870, la révolution avait interrompu le concile du Vatican et menaçait d'anéantir les États pontificaux. Une situation désespérée...

Saint Joseph a rempli sa mission. Rome n'a pas été anéantie, l'œuvre doctrinale du concile Vatican I a pu produire ses fruits salutaires : par la proclamation de l'accord de la foi et de la raison, contre le rationalisme, et du dogme de l'infailibilité pontificale. Ce dogme qui est la clef de voûte du combat CRC, était en 1870 un cri de victoire, il l'est toujours, car il affirme haut et clair l'illusion caduque du règne de Satan.

En 1870, la Révolution avait tout emporté ou était en passe de le faire, mais contre elle, il y aurait toujours un homme, le Pape, qui aurait le pouvoir de lui écraser la tête... Pas étonnant que le diable ait voulu investir l'Église et prendre possession du Saint-Siège lui-même à la faveur de Vatican II, et qu'il veuille conduire toute l'Église à l'abîme et la ruiner de fond en comble.

Notre malheureux pape François est plus aveuglé que jamais, mais il est toujours « grand prêtre », et donc il a été bien inspiré de rappeler au bon souvenir de l'Église ce saint patronage qui, sans cela, serait tombé dans l'oubli... Et aujourd'hui, alors que la situation est encore plus désespérée qu'en 1870, ne faut-il pas prendre appui sur cette bonne initiative papale en rappelant ses origines, leur analogie avec la situation actuelle, et combien le patronage de saint Joseph est à invoquer pour sauver Marie et Jésus que l'on persécute depuis Vatican II : Marie en la personne de Notre-Dame de Fatima, et Jésus dans son vicaire, dans son image, dans son Eucharistie...

Pour l'heure, le pape François ne se doute pas de la portée surnaturelle de cette décision : faire entrer en lice le Cœur très pur, très généreux et tout-puissant de saint Joseph, et lui donner de vaincre, de régner, de nous gouverner, de nous sauver... ardeur dans la prière et dans nos combats intimes...

Quant à Notre-Dame de Fatima, si le Pape continue à la bouder, il « brûle » cependant, puisqu'il en appelle non seulement à la Médaille miraculeuse de Paris pour le salut de l'Italie, mais encore à Notre-Dame de Guadalupe pour le salut du monde. Il a présidé la messe pour la fête de la *Morenita* le samedi 12 décembre à l'autel de la chaire de Saint-Pierre. L'effigie de l'Immaculée n'est pas frappée sur une médaille par un graveur, comme à Paris, mais elle est imprimée miraculeusement sur la *tilma* de Juan Diego à qui Notre-Dame est apparue en 1531 sur la colline du Tepeyac. C'est là que la Sainte Vierge commence à révéler sa Médiation universelle dans les derniers temps de la lutte apocalyptique ouverts en 1517 par la révolte de Luther.

« Ne suis-je pas là, moi qui suis ta Mère ? No estoy aquí que soy tu Madre ? »

Ce qui m'a le plus captivé, dans mon pèlerinage au Tepeyac, au cours duquel j'ai participé à un colloque de

chercheurs *guadalapunos* sur les faits historiques des apparitions de Marie, c'est d'étudier la transformation historique du peuple mexicain accomplie par la révélation de la céleste Image de Marie : ce peuple qui gisait à l'ombre de la mort, livré à la soif diabolique de sang et de luxure que lui inspiraient ses idoles, se convertit entièrement à la vue de la beauté et de la tendresse de Marie pour le pauvre *nacehuali*, Juan Diego, le dernier des Indiens, le plus pauvre.

Or, les phénomènes extraordinaires qui accompagnèrent la première apparition en 1531 ne sont pas sans rappeler ceux du 13 août 1917 : « Son vêtement était comme le soleil ; il irradiait des rayons de lumière qui transfiguraient tout. Les rochers et les cailloux de ce mont aride, entre lesquels poussaient quelques acacias et cactus, étaient métamorphosés en pierres précieuses, fines émeraudes et turquoises. Et la terre était baignée par des vagues d'arcs-en-ciel. » Ce qu'un texte mexicain commente naïvement : « Si les reflets de sa beauté corporelle agissent ainsi sur les rochers et les épines, qu'en sera-t-il des rayons de sa beauté spirituelle sur les cœurs, même si ce sont des pierres et des buissons épineux ? ! »

Là où la pastorale des franciscains avait échoué, la seule apparition de cette Image merveilleuse, véritable révélation de la beauté de Dieu empreinte sur son visage, apporte à ce peuple « sans affection » (Rm 1,31) la révélation de son amour miséricordieux.

Pour Elle, les Cristeros étaient prêts à subir mille morts. S'ils n'avaient été trahis par Rome, la Vierge Marie aurait fait triompher la Contre-Réforme au Mexique... Mais demain la dévotion à Notre-Dame de Guadalupe renouvelée par Fatima embrasera les deux Amériques et fera leur unité par la religion catholique et la Chrétienté franco-hispanique ! C'est mieux qu'un « rêve », c'est une espérance et une intention de prières et de sacrifices offerts chaque jour au Cœur Immaculé de Marie. Ainsi soit-il !

(père Bruno de Jésus-Marie.)

selon l'expression de Mgr Mario Grech, le nouveau secrétaire général du synode des évêques !

Que fallait-il faire... et ne pas faire ?

Il appartenait aux évêques non pas de demander, de dialoguer, mais de dénoncer publiquement cette persécution comme un abus de pouvoir de la part du gouvernement et une offense faite à Notre-Seigneur.

Et il fallait agir ainsi au nom de leur autorité, du pouvoir de sanctifier leur troupeau qu'ils détiennent seuls et directement de Notre-Seigneur Jésus-Christ en tant que successeurs des Apôtres et qui ne saurait être soumis à la toise d'un gouvernement ou de juges civils. Agir ainsi dans le souci du salut des âmes et de la défense de la liberté de l'Église, et non pas au nom de la liberté individuelle de culte. L'Église ne saurait se rallier sans renier son divin Maître à cette variante du culte de l'homme, dont la Déclaration des prétendus droits de l'homme est l'évangile maçonnique.

Une telle attitude du pasteur se mettant à la tête du troupeau aurait évité ces rassemblements de fidèles devant les églises. Certes souvent organisés dans un bon esprit, nous semble-t-il, avec la récitation publique du chapelet et la fierté de se montrer catholiques, ils étaient quand même à la limite de la manifestation revendicative qui fait entrer, même pour une cause légitime, dans le jeu démocratique. Or, comme nous l'a bien expliqué notre Père, celui-ci est, dans son essence, une impiété.

Frère Bruno salua cependant les prises de position courageuses de certains évêques défendant leur troupeau et confirmant sa foi. Tels Mgr Turini, de Perpignan et Mgr Ginoux, de Montauban. Ces exemples rares mais réconfortants nous rappellent que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Église : aujourd'hui comme hier, saint Joseph protégera la famille que Dieu lui a confiée !

PERMANENCE PARISIENNE

Dans le marasme général, le Cercle Charles de Foucauld n'a jamais si bien mérité son titre de "Permanence". Notre frère François se démène en effet inlassablement pour en maintenir les activités, de manière à soutenir nos amis parisiens.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES.

Il y a juste vingt-cinq ans, dans une situation particulièrement dramatique pour la Contre-Réforme catholique, notre Père l'abbé de Nantes vint confier ses soucis à Notre-Dame des Victoires et à son serviteur, l'abbé des Genettes, "*Monsieur Rude Abord*", comme on l'appelait, en qui il découvrit un frère et un modèle.

Quelle joie pour nos amis de venir réciter leurs fervents "*Je vous aime, ô Marie*" aux pieds de la statue de Notre-Dame, au micro de la basilique ! Et quelle consolation, pour notre Mère chérie !

S'il ne lui était pas permis de prendre la parole, frère François se rattrapa en distribuant un livret présentant le sanctuaire et son histoire : trente pages au fil desquelles se révèlent les raisons de notre attachement à cette dévotion pour temps d'épreuve. Nos amis avaient non seulement de quoi nourrir leur méditation de cet après-midi de pèlerinage, mais encore durant les jours suivants !

Notre-Dame des Victoires est d'abord une vierge guerrière, puisque son sanctuaire fut élevé par le roi Louis XIII en action de grâces pour la prise de La Rochelle, en 1628, qui était le foyer de l'infection protestante au Royaume de France. C'est sous l'impulsion du Père Joseph de Paris et par la grâce de Notre-Dame du Rosaire que cette victoire fut remportée. Qui se rappelle que quinze mille chapelets furent distribués aux soldats de l'armée royale par les capucins et les dominicains ?

La première pierre de l'édifice porte l'inscription : *« Louis XIII par la grâce de Dieu, Roi Très Chrétien de France et de Navarre, vaincu nulle part, victorieux partout, au souvenir de tant de victoires qui lui sont venues du Ciel, spécialement de celle qui a terrassé l'hérésie, a érigé ce temple et l'a dédié à la Vierge Marie, Mère de Dieu, sous le titre de Notre-Dame des Victoires. »*

Et Notre-Dame agréa ce royal hommage puisque huit ans plus tard, lorsqu'elle décida d'accorder un Dauphin à la France, c'est dans la communauté des frères augustins de Notre-Dame-des-Victoires qu'elle choisit un serviteur et confident : le frère Fiacre de Sainte-Marguerite. C'est à lui qu'elle montra, dans la nuit du 3 novembre 1637, *« l'enfant que Dieu veut donner à la France »*, Louis Dieudonné, le futur Louis XIV. Elle lui demanda trois neuvaines de prières : à Notre-Dame de Cotignac, Notre-Dame de Paris et Notre-Dame des Victoires, au terme desquelles le Dauphin fut conçu, dans la nuit du 7 au 8 décembre (cf. *IL EST RESSUSCITÉ* n° 202, oct. 2019). Cependant, sans attendre la naissance de cet héritier par Dieu donné, mais sûr des promesses célestes qui lui étaient faites, Louis XIII, dès février 1638, signe la déclaration qui prend la bienheureuse Vierge pour protectrice de ses États. Le 15 août à Abbeville, pour la plus grande joie de toutes les saintes âmes du royaume encore en guerre, il consacre solennellement sa personne, son État, sa couronne et ses sujets à la Très Sainte Vierge Marie.

La Révolution même ne détourna pas la Vierge Marie de son sanctuaire parisien. Le deuxième chapitre de notre dévotion à Notre-Dame des Victoires est la merveilleuse histoire de la consécration par l'abbé des Genettes, le 11 décembre 1836, de cette paroisse qui était devenue la plus délaissée d'une capitale livrée au règne de l'argent, de la débauche et de l'impiété. Une voix intérieure l'en avait requis : *« Consacre ta*

paroisse au très Saint et Immaculé Cœur de Marie. » (cf. Sœur Marie-Angélique de la Croix, *L'ABBÉ DES GENETTES, SERVITEUR ET APÔTRE DE MARIE*) La conversion miraculeuse de cette paroisse et le rayonnement prodigieux de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires demeurent un témoignage éclatant de la puissance infinie du Cœur Immaculé de Marie, refuge des pécheurs, et un avant-goût de la conversion du monde entier, lorsque le Saint-Père lui aura enfin consacré la Russie !

À la fin du livret, frère François citait quelques échantillons de la prédication de l'abbé des Genettes. Nous y retrouvons en germe la compréhension de l'orthodromie mariale telle que nous l'a enseignée notre Père à la lumière des révélations de Fatima : « *Déjà, Jésus nous avait donné son Cœur, il nous offre aujourd'hui le Cœur si tendre, si aimant, si compatissant de sa Divine Mère... Toutes mes grâces, vous les avez rendues inutiles. Eh bien ! je vous donne un nouveau gage de mon amour et de ma mansuétude. Allez à ma Mère, confiez à son Cœur, si compatissant à tous vos maux, le sentiment de vos péchés et de vos remords ; conjurez-la, par la tendresse, par les mérites et la puissance de son Cœur, elle intercédéra pour vous.* »

« *La toute-puissance de Marie sur le Cœur de Dieu, son Amour, sa tendre compassion pour nous, la protection de son Saint et Immaculé Cœur, voilà notre salut, le salut de la France, le salut du monde. Cette vérité appartient à notre foi : celui qui honore Marie, qui implore sa protection, celui-là ne périra pas.* »

Notre-Dame des Victoires nous a donné une autre preuve de sa toute-puissance le 13 mai 1883 : lorsque, par un merveilleux sourire, elle délivra la petite Thérèse Martin de la possession du démon, la guérissant du mal mystérieux dont elle souffrait. « *Il fallait un miracle et ce fut Notre-Dame des Victoires qui le fit.* »

Notre Père nous a dévoilé dans ce miracle une figure de la renaissance à venir de l'Église tout entière, aujourd'hui infestée par Satan, mais demain délivrée de son emprise par un sourire de Notre-Dame de Fatima !

Le sanctuaire entretient la mémoire du pèlerinage accompli par sainte Thérèse quatre ans plus tard en action de grâces pour ce miracle. Nos amis n'eurent pas de peine à s'approprier, à leur petite mesure, le récit qu'elle nous en a laissé :

« *Ce que j'ai senti à ses pieds, je ne pourrais le dire. Les grâces qu'elle m'accorda m'émurent si profondément que mes larmes seules traduisirent mon bonheur comme au jour de ma première communion.* »

« *La Sainte Vierge m'a fait sentir que c'était vraiment elle qui m'avait souri et m'avait guérie. J'ai compris qu'elle veillait sur moi, que j'étais son enfant, aussi, je ne pouvais plus lui donner que le nom de Maman car il me semblait encore plus tendre que celui*

de Mère... Avec quelle ferveur ne l'ai-je pas priée de me garder toujours et de réaliser bientôt mon rêve en me cachant à l'ombre de son manteau virginal ! »

TOUTE LA VÉRITÉ SUR L'ASSASSINAT DE JEAN-PAUL I^{er}.

Le 19 décembre, la Permanence se réunissait de nouveau pour écouter la démonstration par frère François de l'assassinat du pape Jean-Paul I^{er}, « *le premier pape martyr de l'ère capitaliste moderne* » (voir *supra*, p. 11 à 25).

L'auditoire fut captivé : « *À partir d'articles et de dépositions cités dans le livre même de Stefania Falasca sur la mort prétendument naturelle de Jean-Paul I^{er}, le frère démontrait le mensonge de Mgr Magee qui avait voulu, sur le moment même et de nouveau plusieurs années après les faits, accréditer l'hypothèse d'une crise cardiaque. Le fil argumentatif de ce point nouveau était très clair et s'insère parfaitement dans la démonstration implacable de David Yallop sur les mobiles des assassins.* »

Un scandale si affreux est écœurant : il éclabousse toute l'Église notre Mère. Ne serait-il pas préférable de le taire ? Mais qui alors aura le souci de la Vérité, de la gloire de Dieu outragé par ses ministres du Vatican ? Ne pas dénoncer ce crime horrible, public, c'est en devenir lâchement complice. Notre Père espérait que la corruption du Vatican paraisse au grand jour, pour qu'éclate enfin le scandale bien pire encore de son apostasie. Que tous sachent ! Que cela cesse ! Que Jésus et Marie soient consolés, défendus et l'Église enfin délivrée des diaboliques qui l'asservissent !

NOËL AUPRÈS DE SAINT JOSEPH

Le remède à une telle corruption ? Saint Joseph ! Mais qui connaît aujourd'hui le chef de la Sainte Famille ? Pas le pape François, hélas ! qui accompagne sa décision de lui consacrer l'année 2021 par des billevesées progressistes. En revanche, notre Père a noué avec saint Joseph une relation si intime qu'il en a reçu une connaissance profonde de son âme et de ses véritables gloires. Ce fut le fruit de l'article deuxième de la Règle qu'il nous a léguée : « *Ils auront une intime prédilection pour Nazareth et désireront revivre auprès de la Sainte Famille tout le mystère de sa vie cachée. Saint Joseph sera leur grand Protecteur et la Vierge Marie, leur Mère.* »

Notre Père nous a légué ce secret dans des pages incomparables, trésor que frère Bruno a entrepris de faire valoir à l'occasion des fêtes de Noël, en attendant d'en faire profiter toute l'Église un jour !

PÈRE VÉRITABLE DE L'ENFANT-JÉSUS.

Quel est donc ce secret de la vocation du dernier des Patriarches ? Frère Bruno l'a exprimé admirablement dans son sermon de la vigile de Noël, grâce

à la *LETTRÉ À MES AMIS* n° 102 : être non seulement l'époux de Marie, mais aussi le Père véritable de l'Enfant-Jésus. Saint Joseph est le ministre de la paternité divine : « Jamais homme n'a participé à la paternité de Dieu comme celui-ci, jamais homme n'a voulu être père et l'a été en effet comme cet homme. Il est à ce moment le modèle parfait des pères, ceux qui enfantent dans la chair pour le Christ et l'Esprit, non pour la corruption et la mort, et mieux encore ceux qui enfantent le Christ dans les âmes, d'une ardente paternité spirituelle. »

Comment cela a-t-il pu se faire ? Au comble de l'exultation, notre Père s'adresse à saint Joseph lui-même : « Dans la sagesse divine, c'étaient votre volonté, votre prière, unies à celles de votre épouse, ne faisant plus qu'un, à cette heure décisive du salut, qui avaient été l'ultime cause humaine de l'Incarnation. Jésus, c'est vous qui l'aviez engendré avec Dieu, au sein de votre épouse, d'une volonté chaste et spirituelle ! »

Ce secret dévoilé, saint Joseph nous apparaît dans une stature incomparable ! Il est le Vicaire de Dieu le Père sur la terre !

« Joseph connaissait clairement qu'en lui s'exerçait l'autorité même de Dieu sur Marie et sur Jésus, le Sauveur. Heureux qui saura goûter ce mystère ! Joseph et Marie se retrouvaient après l'épreuve plus époux qu'auparavant. Jésus désormais serait leur lien. Son père, non par le sang ni par la volonté de la chair, mais par la vocation même de Dieu, c'est Joseph. Il lui appartient et lui est soumis comme la Vierge Marie elle-même. C'est le Créateur qui l'a constitué prince sur sa famille et toute sa maison. »

À la messe de minuit, frère Bruno commenta la lettre suivante, dans laquelle notre Père décrit avec une délicatesse et une psychologie très fines l'union tendre et sublime de Joseph et Marie, tendus vers la naissance virginale du Fils de Dieu, survenant enfin dans l'étable de Bethléem. Ce récit est d'une telle fraîcheur qu'on croirait que le Père a assisté à la scène !

« C'est alors qu'après un temps assez long d'extase, Marie appela doucement Joseph et mit sur ses genoux, selon l'usage ancestral, sur ses genoux de père légitime, l'Enfant qu'elle lui donnait. »

Saint Luc n'a pas pensé à nous rapporter ce détail, mais c'est l'accomplissement de l'oracle du psaume 21 qui annonçait comment Dieu prendrait à sa naissance le Messie sur ses genoux de Père : « *Sur vos genoux je fus placé au sortir des entrailles, dès le ventre de ma mère, vous êtes mon Dieu.* »

Notre Père poursuit : « J'aime à voir Jésus dans les bras de Joseph, et la Vierge qui les regarde songe aussi que Dieu a vraiment donné aux hommes son propre fils. Émerveillé de sa ressemblance avec sa mère, Joseph supputa l'abîme de ce mystère qui a

fait d'une femme, de sa propre femme le sanctuaire de la paternité divine même. Cet enfant de Marie n'était pas né d'une volonté d'homme, ni d'un hasard de la nature, mais de la volonté de l'Être même de Dieu, il était Fils de Dieu. Lui, Joseph, le charpentier de Nazareth et l'époux de la Vierge Marie, le prenant pour fils en portait témoignage, et Marie le lui confiant acceptait cette foi nouvelle et la soutenait admirablement de sa confiance même.

« Jésus souriait aux anges et se préparait à sa mission humaine tandis que ses messagers s'envolaient vers les bergeries de la plaine. » (*LETTRÉ À MES AMIS* n° 104, 19 mars 1962)

LE PATRON DE L'AUTORITÉ POLITIQUE.

Il est nécessaire d'affirmer la réalité de la paternité de saint Joseph, chef de la Sainte Famille, car elle est le principe de l'autorité qu'il exerce sur l'Église et toute société. Dans un sermon mémorable, le 1^{er} mai 1987 (disponible sur notre site *VOD*, LR 9.1), notre Père a établi cette vérité d'autant plus nécessaire qu'elle est travestie par tous ceux qui réduisent saint Joseph à n'être que le modèle des prolétaires.

« Aujourd'hui, nous fêtons saint Joseph... Non ! nous ne fêtons pas saint Joseph, mais la classe ouvrière, tous les pauvres, parce que l'Église a choisi l'option préférentielle pour les pauvres. Il y a cent ans, l'Église s'est décidée à aider les pauvres d'une nouvelle manière. Aider les pauvres, on l'a toujours fait ; mais d'une nouvelle manière, en leur apprenant à se syndiquer, en leur apprenant leur dignité (...). Et de faire mousser ces pauvres pour qu'ils se dirigent dans la vie afin de faire régner partout l'égalité, la liberté, la fraternité, la justice, la paix, etc.

« Un absent là-dedans : saint Joseph. Qu'a-t-il à faire là ? Or précisément, aujourd'hui, on prétend le mettre au pinacle ! Saint Joseph est celui qui doit apprendre aux ouvriers à devenir des gens parfaits, et aussi à prendre en main leur destinée.

« Quand il n'y a pas de pauvres, mais qu'il y a des homosexuels, des prostituées, des toxicomanes, l'Église prend aussi parti pour eux, parce qu'ils sont méprisés, marginaux. Au lieu d'être soumis à un certain ordre, on leur apprend à lutter contre les autres. Ceux qui leur apprennent à lutter nous paraissent tellement proches des communistes, ils sont démocrates chrétiens, c'est pareil, ils vont faire le malheur de ce peuple qu'ils prétendent aimer.

« Y a-t-il une alternative ? Oui : la dévotion à saint Joseph.

« C'est presque une prédiction : il me semble que va se lever dans le monde un beau jour en quelque endroit un berger ou un ignorant qui va faire savoir au monde que tant qu'on n'aura pas invoqué saint Joseph, on ne sera pas sauvé. Jésus ne peut résister

aux demandes de la Sainte Vierge et la Sainte Vierge ne peut qu'obéir à saint Joseph, parce que c'est le patron. Dieu veut qu'on obéisse à l'autorité paternelle qui représente Dieu le Père. De la même manière que le Fils et le Saint-Esprit au Ciel obéissent en tout à Dieu le Père, de la même manière Dieu a voulu qu'il y ait des pères, que la société soit paternelle. Il ne peut y avoir de progrès, d'ordre, de justice et donc de prospérité, etc., que dans la mesure où l'ensemble de la famille obéit au Père, où l'ensemble de l'usine obéit au patron, où l'ensemble du pays obéit au Prince.

« Voici ce que je voudrais du Pape : qu'il dise que saint Joseph est le patron de l'Église. Pas pour donner des sucettes aux enfants ni de l'argent aux grandes personnes ! Il est le patron de l'Église, cela veut dire qu'il faut qu'on lui obéisse, qu'on apprenne qu'il y a des chefs d'État, des chefs d'entreprise, même injustes, qui ont l'autorité. Ceux qui sauveront la société seront ceux qui voudront bien obéir à l'autorité. La fête de saint Joseph, qui est le 1^{er} mai, je voudrais que cette fête change : que ce ne soit plus la fête de la promotion sociale des pauvres, la fête des syndicats et des partis sociaux, mais la fête de l'autorité politique.

« Rebâtissons nos familles à l'image de la Sainte Famille. Quand nous faisons de la politique, rebâtissons nos sociétés temporelles à l'image de la Sainte Famille. Si nous sommes chrétiens, si nous sommes catholiques pratiquants, si nous sommes moines ou moniales, si nous avons une responsabilité dans l'Église, désirons que l'Église retrouve cette soumission hiérarchique, cette ordonnance de la Sainte Famille. »

LA GRANDE ILLUSION

Le dimanche 3 janvier, frère Bruno prononça sa première conférence d'Actualités de l'année, suivie assidûment en direct par nos amis sur notre site de VOD.

Notre frère commença par constater que la pandémie, châtement divin, laisse tout le monde démuni. Quelle en fut la cause immédiate ? Force est de reconnaître qu'on n'en sait pas grand-chose. Et comme souvent c'est Vladimir Poutine qui nous donne l'exemple de la sagesse et de la prudence : « *Il y a de nombreuses rumeurs concernant son origine. Je n'ai pas envie d'en parler devant tout le pays et le monde entier, d'autant plus que nous n'avons pas de preuves pour étayer ces accusations.* »

Quels en seront les remèdes ? Les campagnes de vaccination ont débuté, mais quant à savoir quel en sera l'impact, les médecins restent très prudents dans leurs pronostics.

En revanche, ce qui est utile et intéressant, c'est d'analyser les conclusions, les conséquences, les perspectives que certains tirent de cette crise sanitaire sur l'évolution de nos sociétés industrialisées.

GEORGES de NANTES
BRUNO BONNET-EYMARD

La Contre-Réforme Catholique au XXI^e siècle

IL EST RESSUSCITÉ!

20

Les 150 Points de la Phalange de l'Immaculée.
La Contre-Réforme dans les missions.

L'Amazonie, "Mystère sacré", l'Église humiliée.

Le pape François et la Chine.

« FRATELLI TUTTI », de Jean XXIII à François.

Medjugorje : la marque du mensonge.

Marthe Robin : la fraude mystique.

Mystique eucharistique et mariale, réparatrice.

ANNÉE 2020

N°s 205 à 216

COVID 19 : LA GRANDE RÉINITIALISATION.

C'est le titre d'un livre paru en juillet dernier auquel les milieux traditionalistes, *LECTURES FRANÇAISES* notamment, ont accordé une très grande importance. À tort ou à raison ? Frère Bruno s'est livré à une analyse détaillée de cet ouvrage écrit par les économistes Thierry Malleret et surtout Klaus Schwab, fondateur et directeur du *FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL*, qui organise les fameuses rencontres annuelles de Davos. Ce forum poursuit l'œuvre de la commission Trilatérale que notre Père présentait ainsi en 1977 : « *Des financiers choisissent des technocrates qui fabriquent de toutes pièces des démocrates afin de gouverner le monde par ces fantoches interposés.* »

Ces auteurs prestigieux veulent inciter les « *dirigeants mondiaux à mettre davantage l'accent sur le bien-être de tous les citoyens et de la planète* ». Il est passionnant de confronter leurs théories à la ferme et saine doctrine formulée dans nos cinquante points d'écologie communautaire. Frère Bruno insista sur quelques chapitres.

Une analyse marxiste de la société. Selon cet ouvrage, la crise sanitaire a exacerbé les inégalités entre les riches et les pauvres, jusqu'à les rendre insupportables, laissant présager de graves troubles sociaux. Dans un climat de lutte des classes universellement admise, toute inégalité est perçue comme une injustice. Il y a cent cinquante ans, Mgr Freppel réfutait déjà magistralement cette erreur funeste :

« *Les inégalités, bien loin de nuire au bon ordre des sociétés humaines, ne font que l'affermir et le consolider,*

en reliant les hommes entre eux par une heureuse réciprocité de services et de fonctions. Nous avons besoin des autres, précisément parce que nous ne possédons pas tous les mêmes aptitudes ni les mêmes ressources. Celui-ci donne de son intelligence ; celui-là du travail de ses mains ; tous y mettent de leur existence et de leur vie. Voilà qui fait la grandeur et la force des sociétés humaines. Le reste n'est que niaiseries. » (cité par frère Pascal du Saint-Sacrement, *MGR FREPPEL*, t. I)

Nos auteurs n'envisagent pas d'autre remède qu'un surcroît de socialisme et d'étatisme ! Frère Bruno n'a qu'à citer nos *150 POINTS* contre ces théories nocives (points 114 et 115).

L'ordre international : Thierry Malleret et Klaus Schwab sont obligés de reconnaître que la pandémie a mis un frein à la mondialisation. La solution ? Non plus la mondialisation, mais la régionalisation, sur le modèle de l'Union européenne. Exemple malheureux, souligne frère Bruno, au moment où la rupture avec le Royaume-Uni a été entérinée le 24 décembre dernier, démontrant l'échec de l'Europe.

Ne déplaît à ses tenants, le mondialisme est une illusion, bien dissipée par notre Point 141 : il n'existe pas de communauté internationale ! La COP21 en a fourni une nouvelle preuve : un accord historique pour contenir le réchauffement climatique, signé à grand bruit par 195 pays en 2015, mais qui est resté chiffon de papier...

Nos anciennes colonies : *LA GRANDE RÉINITIALISATION* présente une analyse marxiste d'une opposition entre pays riches et pays pauvres, les premiers devant par principe se porter au secours des seconds. Et le pire est que c'est ce que nous faisons, sans discernement, à travers notre nouvelle politique française de développement en faveur du continent africain annoncée par notre ministre des Affaires étrangères, ou bien par l'opération Barkhane, prisonnière de son souci de respecter la souveraineté d'autorités maliennes déloyales et qu'elle tient pourtant à bout de bras...

La France catholique ne peut rester insensible à la misère de ses anciennes colonies, en réalité ingouvernables, car nous leur avons laissé le virus de la démocratie. « *Il faudra donc restaurer, énonce le Point 145, un cadre de relations qui ne pourra pas être un pur et simple retour au "colonialisme" d'antan, d'ailleurs trop souvent perverti par les pouvoirs francs-maçons. De même que nos nations sont nées de rapports d'inégalités protectrices entre les différentes familles, institutions, communes et régions d'un certain territoire, une même inégalité protectrice pourrait s'employer à recréer les conditions de l'ordre et de la prospérité*

LES NOUVEAUTÉS DU MOIS

DVD : achat 7.50 €. – CD : achat 5€.

Ajouter le prix du port.

◆ CONFÉRENCES MENSUELLES À LA MAISON SAINT-JOSEPH.

DÉCEMBRE 2020

- ACT. RÉVÉLATION DES CŒURS. 1 DVD – 1 CD.
- N 33. LORETTE, LA COLLINE SANGLANTE ET L'ANNEAU DE LA VIERGE. 1 DVD – 1 CD.
- N 34. SAINTE ODILE D'ALSACE. 1 DVD – 1 CD.

des familles, des clans ou des tribus dans ces pays où règnent la misère et la violence. »

La conclusion du livre, ponctuée d'un tonitruant « *nous devons changer !* » ne marque cependant pas de progrès par rapport à son introduction. « *Ce livre est une illusion, conclut frère Bruno. Il en appelle à repartir de zéro, mais en définitive ne propose rien de précis, de concret. Aucune solution, si ce n'est que la croissance économique devra désormais être plus orientée sur le bien-être. Et pourtant, il faudrait tout changer et tout de suite ! C'est quand même un peu court. En tout cas, on est loin d'un programme, d'un plan. Cet ouvrage pose beaucoup de questions sans donner de réponses sinon cette idée toujours sous-jacente de collectivisme d'État destiné à effacer les inégalités.* »

C'est ainsi que nos auteurs concourent à l'expansion des « *erreurs de la Russie* », dont le champion est aujourd'hui Xi Jinping, acclamé à Davos en 2017 après un vibrant plaidoyer en faveur du libre-échange, du multilatéralisme, du mondialisme, de la coopération internationale... et du parti communiste chinois !

Cette désorientation diabolique triomphante ne rend notre doctrine écologique que plus urgente, bien qu'irréalisable à vues humaines. Il y faudra un miracle !

Précisément, frère Bruno acheva sa conférence sur une note d'espérance, en citant la vigoureuse exhortation de Mgr Juan Antonio Reig Pla, évêque d'Alcalá, rappelant à ses diocésains l'anniversaire de la bataille de Lépante le 7 octobre 1571 : « *Elle nous rappelle que la vie chrétienne est un combat. Aujourd'hui où la division règne au sein même de l'Église, nous devons prier et, unis à Pierre, fonder une Ligue pour rassembler toutes les âmes brûlant du désir de réciter le saint Rosaire pour supplier Marie d'intercéder.* »

(frère Guy de la Miséricorde.

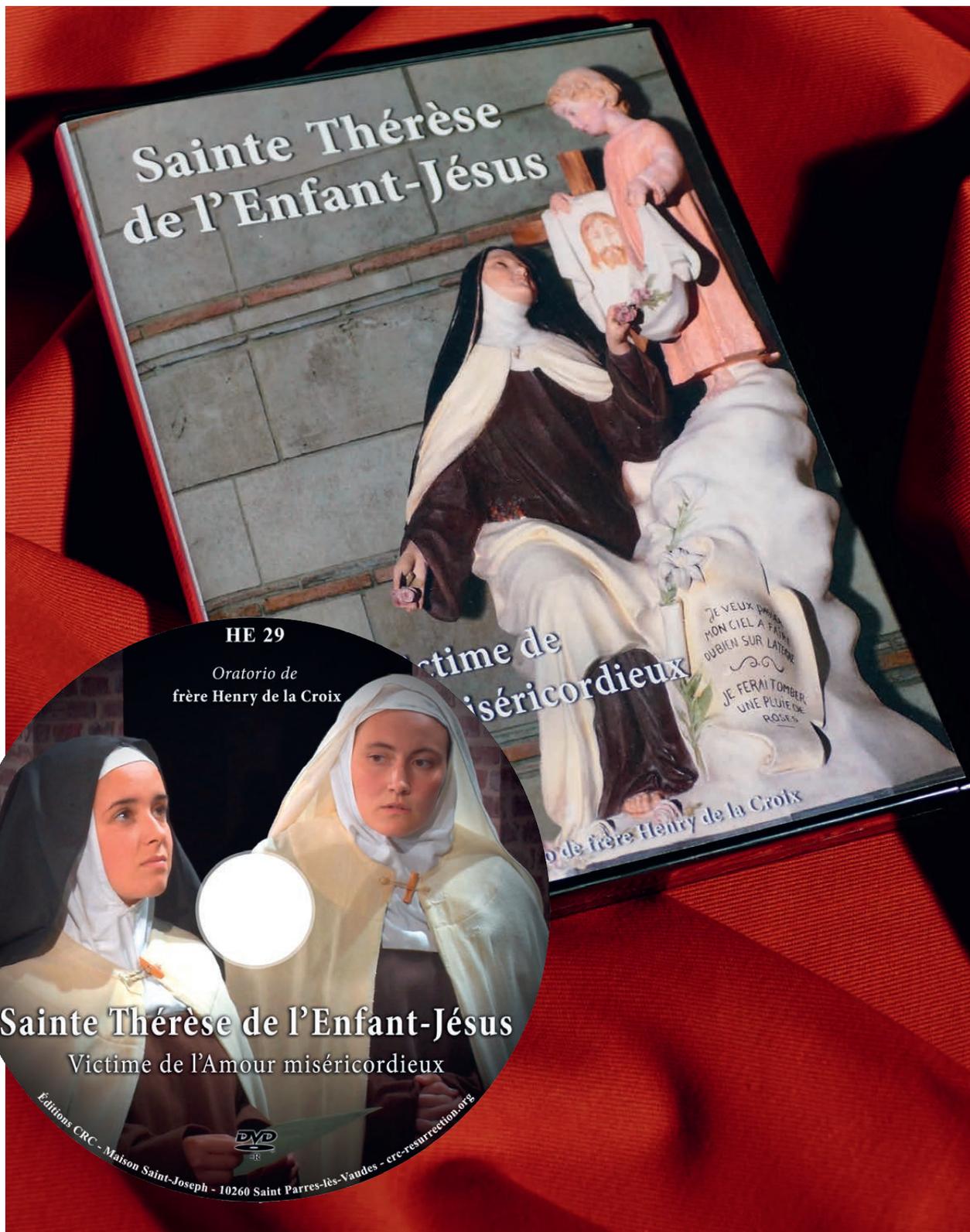
Directeur de la publication : Frère Gérard Cousin. Commission paritaire 0323 G 80889.

Impression : Association La Contre-Réforme Catholique.

F-10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. – <http://www.site-crc.com>

ABONNEMENT 30 €, étudiants 18 €, soutien 60 €.

POUR LES PAYS D'EUROPE 36 €, AUTRES PAYS 60 €, par avion 70 €.



Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus **Victime de l'Amour miséricordieux**

Oratorio de frère Henry de la Croix pour solistes, chœur et orchestre.

BON DE COMMANDE AU VERSO - DVD : 14€ - CD : 9€ + port

Éditions de la Contre-Réforme Catholique

10 260 Saint-Parres-lès-Vaudes - France

<https://crc-resurrection.org> ou vod.catalogue-crc.org

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus

Victime de l'Amour miséricordieux



LE 17 juillet 1897, approchant du terme de sa « course de géant », sainte Thérèse confia : « *Je sens que ma mission va commencer, ma mission de faire aimer le Bon Dieu comme je l'aime, de donner ma petite voie aux âmes.* »

« *Quelle petite voie ?* » demanderez-vous peut-être comme Céline, au commencement de cet oratorio. C'est un secret ! dévoilé aux petites âmes au fil de ces quinze scènes. Cette voie mystérieuse relie le Su-Tchuen oriental à Lisieux plus sûrement que toutes les routes de la soie ! C'est la voie du salut pour des multitudes : la voie de l'Amour qui doit embraser le monde et dont le cœur de Thérèse, miniature de l'Immaculée est le foyer.

En la personne de sainte Thérèse, c'est en effet la présence de la Sainte Vierge qui irradie tout cet oratorio. Elle reflète le sourire de la Vierge qui l'a arrachée, tout enfant, à la main cruelle du démon. Comme l'Immaculée, Thérèse est si petite qu'elle écrase Satan et monte jusqu'aux Cieux, d'où elle redescend, avec Jeanne d'Arc, sa sœur chérie, pour sauver la France et nous apprendre à aimer l'amour, à consoler notre Dieu en lui jetant des fleurs. Jusqu'à devenir un jour nous-mêmes des fleurs placées par notre Mère chérie « *pour orner le trône de Dieu* ».

✂ -----

COMMANDE, Nom et adresse :

.....
.....

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Victime de l'Amour miséricordieux

DVD : ex. x 14 € = + port * € = €

CD : ex. x 9 € = + port * € = € **TOTAL :** €.

* POUR L'ENVOI DE 3 ARTICLES EN UN SEUL PAQUET : 3 € – à partir de 4 articles : franco de port.

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE, À L'ORDRE DE LA CRC ou PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE.

Éditions CRC, B. P. 3 – 10 260 Saint-Parres-lès-Vaudes – France.

LIBRAIRIE NOM : Date :

CRC

Adresse :

Règlement par chèque(s) : € En espèces : €

par prélèvement automatique.

POUR LA LIBRAIRIE ET LES CASSETTES VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAÎT, LIBELLER VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE LA CRC

RÉABONNEMENTS

ABONNEMENTS (Indiquer votre adresse ci-dessus)

IL EST RESSUSCITÉ, tarif normal, 30€, soutien, 60€, étudiant, 18€. Sous Pli Cacheté, 55€,.....

ÉDITIONS DE LA MAISON SAINT-JOSEPH

Prix

Abbé Georges de Nantes.

..... **LETTRES À MES AMIS**, (4 tomes). broché 12 € (couverture *SOUPLE*),
..... Numéro du tome : relié 28€ (couverture **CARTONNÉE**)

..... **LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE** (32 tomes), broché 12 € (couverture *SOUPLE*)
..... Numéro du tome : relié 28€ (couverture **CARTONNÉE**)

..... **RÉSURRECTION/IL EST RESSUSCITÉ** (20 tomes), broché 12€, (couverture *SOUPLE*)
..... Numéro du tome : relié 28€ (couverture **CARTONNÉE**)

..... **Liber accusationis I**, à l'encontre de S.S. Paul VI, broché 6€, relié 28€

..... **Liber accusationis II**, à l'encontre de S.S. Jean-Paul II, broché 6€, relié 28€

..... **Liber accusationis III**, à l'encontre de l'auteur du CEC, *brochure* 3€

..... **AUTODAFÉ**, broché 18 €

..... **VATICAN III**, broché 18 €

..... **AMICUS**, broché 12€, relié 28€

..... **GEORGES DE NANTES, Docteur mystique de la foi catholique**, broché 25 €

..... **LES 150 POINTS DE LA PHALANGE**, relié 16€,

..... **Mémoires et récits**, 1924-1943, tome I, relié, 22€, (édition numérotée épuisée)

..... **Mémoires et récits**, 1943-1947, tome II, relié 22€, numéroté 28€

..... **"Mamine"**, relié, 18€

..... **"PAGES MYSTIQUES"**, relié, 22€

..... **Toute notre religion**, 5^e édition, 18€

..... **Un Curé et la Sainte Vierge**, relié, 9€

..... **HISTOIRE VOLONTAIRE DE SAINTE ET DOULCE FRANCE**, broché, 20€

Frère Bruno Bonnet-Eymard.

..... **LE SAINT SUAIRE**, preuve de la mort et de la résurrection du Christ, t. I, relié, 19€

..... **LE SAINT SUAIRE**, signe de contradiction, t. II, relié, 19€

..... **La victoire du Saint Suaire** acquise par la science (1990) *brochure*, 4€

..... **C'est l'étendard de notre salut** (1991) *brochure*, 6€

..... **Le Saint Suaire, Témoin silencieux** (1997) *brochure*, 6€

..... **Le Saint Suaire a l'âge de Jésus ressuscité** (2000) *brochure*, 7€

LE CORAN, TRADUCTION ET COMMENTAIRE SYSTÉMATIQUE,

..... Tome I "Sois Parfait!". Sourates 1 et 2, relié, 28€

..... Tome II, "Bien-Aimé". Sourate 3, relié, 28€

..... Tome III, "Élohîm". Sourates 4 et 5, relié, 28€

BIBLE, ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE,

..... Tome I. À la découverte des temps évangéliques et apostoliques, broché, 15€

- Tome II. Sous le signe de Marie, *broché*, 15€
- Tome III. Sous le signe de la Résurrection, *broché*, 16€.....
- **Notre-Dame de Guadalupe**, 27 planches couleur, *broché*, 15€
- **Charles de Foucauld, martyr** *broché*, 20€

Frère François de Marie des Anges, Frère Michel de la Sainte Trinité.

TOUTE LA VÉRITÉ SUR FATIMA – Frère Michel : *tome 1, 2, 3* ; Fr. François : *tome 4*.

- Tome I, La science et les faits, *broché*, 19 €, *relié*, 28€
- Tome II, Le secret et l'Église, *broché*, 19 €, *relié*, 28€
- Tome III, Le troisième secret, *broché*, 19 €, *relié*, 28€
- Tome IV, Jean-Paul 1^{er} le pape du secret, *broché* 19€, *relié* 28€
- **FATIMA, SALUT DU MONDE**, *broché*, **épuisé**, *relié*, 30€
- **SŒUR LUCIE, CONFIDENTE DU CŒUR IMMACULÉ** – Frère François, *broché*, 25€
- **MEDJUGORJE, EN TOUTE VÉRITÉ** – Frère Michel, *broché*, 24€

POUR L'ÉGLISE, 40 ANS DE CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE,

- Tome I. L'annonce de l'orage – Fr. Michel, *broché*, 22€,
- Tome II. Dans l'œil du cyclone – Fr. François, *broché*, 22€, *relié*, 28€
- Tome III. Contre la dérive schismatique – Fr. François, *broché*, 22€
- Tome IV. Face à la grande apostasie – Fr. François, *broché*, 18€, *relié*, 30€

Frère Pascal du Saint-Sacrement.

- **MONSEIGNEUR FREPPEL**, sagesse et alacrité, tome I, *broché*, 24€, (*Tome relié, épuisé*)
- **MONSEIGNEUR FREPPEL**, un évêque de combat, tome II, *broché*, 24€, *relié*, 34€
- **MONSEIGNEUR FREPPEL**, tome III, 1880-1886, *broché*, 24€
- **Méditation du Saint Rosaire**, par Frère Georges de Jésus-Marie, 4€
- **Le Chemin de Croix**, par Frère Georges de Jésus, *fascicule*, 3€
- **LE CHEMIN DE CROIX AVEC NOTRE PÈRE**, 3€
- **CARNET DE CHANTS CRC, ÉDITION 2016, 10€**
- **ENFIN DE NANTES VINT**, 3.80€,
- **LIVRET DE PÈLERINAGE À TURIN (2015)**, 5€
- **LIVRET DE PÈLERINAGE À FATIMA (2017)**, 5€



ÉDITIONS DE LA MAISON SAINTE-MARIE

- **L'ABBÉ DES GENETTES**, Sœur Marie-Angélique, *relié*, 23€
- **FRANCISCO ET JACINTA, si petits... et si grands!** Sœur Françoise, *relié*, 23€
- **PRÉPARATION À LA PREMIÈRE COMMUNION**, (en 40 jours) *livret agrafé*, 7€
- **LE SECRET DE LA BIENHEUREUSE MARIE DU DIVIN CŒUR**, Sœur Muriel, *broché*, 25€
- **SAINTE JEANNE D'ARC, VIERGE ET MARTYRE**, Sœur Hélène, *broché*, 20€
- **LOUIS XVII**, Sœur Marie-Angélique, *broché*, 20€
- **LE MISSEL DES ENFANTS**, *livret agrafé*, (réédition) 8€



DIVERS

- **Journal spirituel de Lucie-Christine**, éd. Téqui, 6,10€,

TOTAL DE LA COMMANDE :

RAPPEL: le prix du port figure sur la vignette d'affranchissement du paquet, veuillez bien l'ajouter à votre règlement. Merci !